

**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

7 | 1995**Saussure aujourd'hui**

Des signes sous les signes : leçons d'une lecture hypogrammatique

Gilles Tronchet**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/linx/1129>

DOI : 10.4000/linx.1129

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1995

Pagination : 75-117

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Gilles Tronchet, « Des signes sous les signes : leçons d'une lecture hypogrammatique », *Linx* [En ligne], 7 | 1995, mis en ligne le 25 juillet 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1129> ; DOI : 10.4000/linx.1129

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Des signes sous les signes : leçons d'une lecture hypogrammatique

Gilles Tronchet

- 1 Au départ, une énigme qui avait résisté à plus d'un philologue : celle du vers latin archaïque appelé saturnien, dont les rares exemplaires conservés n'avaient pas permis jusque là de dégager un quelconque principe de composition. Pendant plusieurs mois, parmi les multiples effets de parallélisme et d'échos discernables dans cette poésie fragmentaire, Saussure traque un agencement précis, capable de rapporter tous les cas connus à l'application d'une loi unitaire.
- 2 Nous voici en juillet 1906 : triomphant, Saussure estime « tenir la clef du Saturnien »¹. Selon lui, chaque voyelle et chaque consonne devait toujours avoir un correspondant au sein du vers, le poète s'astreignant à un scrupuleux calcul des unités sonores, de façon à obtenir pour tous les phonèmes un nombre pair.
- 3 Mais, très vite, cette « loi de couplaison », comme il la nomme, se heurte à l'épreuve des faits, à l'apparition dans certains passages de sons résiduels. Refusant de voir dans ce reste un démenti, Saussure s'attache au contraire à le récupérer, à l'inscrire dans la logique de sa découverte : lorsque le compte n'est pas juste en prenant un seul vers, il le sera par compensation, sur un distique, les inexactitudes se trouvant couplées à leur tour. Davantage : quand on songe à la minutie exigée par la composition du saturnien, comment admettre que le choix des sonorités qui figurent en nombre impair soit laissé au hasard ? En vertu d'un tel raisonnement, Saussure émet alors l'hypothèse qu'un mot-thème, associé au contenu du poème, doit s'inscrire en filigrane, par le biais d'un « résidu consonantique »².
- 4 En somme, l'anomalie est en train de devenir la norme.
- 5 Du coup, la perspective de recherche bascule, privilégiant le repérage de vocables sous-jacents, au détriment du principe de couplaison : la pure contrainte phonique cède la place à la dissémination de fragments dont l'ensemble, doué de signification, obéit à une motivation contextuelle (nom d'un dieu évoqué par les vers, d'un dédicataire...). Sylvère Lotringer, dans son article « Le "Complexe" Saussure »³, a bien rendu compte d'une telle

évolution, qu'accompagne une réorientation dans la manière de procéder : plutôt qu'une charpente phonique composée d'unités isolées (monophones), Saussure s'efforce maintenant de détecter des portions plus larges du mot-thème, séquences de deux ou plusieurs sons (diphones, polyphones)⁴. En outre, il ne se borne pas à noter la fréquence dans un passage de tels « groupes phoniques qui se font écho »⁵, mais tente de vérifier si les morceaux se combinent, s'articulent, de façon à restituer le terme entier que le poète est censé avoir choisi. Lorsque c'est le cas, le phénomène constaté va se trouver désigné comme « anagramme » ou comme « hypo-gramme »⁶.

- 6 Pour Saussure, émergeait ainsi l'hypothèse d'une nouvelle « loi », c'est-à-dire que, dans son optique, une contrainte, socialement reconnue, s'imposait aux poètes. Restait à savoir quelle extension la règle avait pu connaître dans le temps et dans l'espace. L'incitation était forte à pratiquer des sondages au-delà du saturnien dans la poésie archaïque du domaine indo-européen. Commenant par Homère, Saussure noircit une vingtaine de cahiers⁷. Puis il écrit à son élève et collègue, Antoine Meillet, pour solliciter un avis⁸.
- 7 Nous sommes en novembre 1906. Malgré des moments de doutes, les investigations, parfois fébriles, vont s'étendre sur trois années, interférant avec les deux premiers cours de Linguistique Générale⁹. Saussure occupe ainsi une grande partie de ses loisirs professoraux à couvrir une centaine de cahiers avec des extraits de poèmes, latins pour l'essentiel, qui lui livrent des hypogrammes par milliers. Bien plus, il constate que la même contrainte paraît s'appliquer aux prosateurs. Pourtant, malgré les encouragements de Meillet, il se refuse à publier quoi que ce soit : il aspire avant tout à la preuve, la certitude que sa découverte n'est pas illusoire. Or, sa méfiance aboutit à une relance de l'enquête, à l'accumulation de nouveaux repérages qui, paradoxalement, entretiennent le doute, le soupçon de pouvoir trouver des hypogrammes dans n'importe quel écrit.
- 8 De fait, la clé que détient Saussure est un passepartout. Cependant, il ne réussit pas à comprendre quelles opérations permettent à sa lecture en filigrane de s'ajuster à toutes les œuvres qu'il examine. C'est pourquoi il reste prisonnier d'un artefact théorique auquel il ne parviendra à échapper qu'avec l'appoint, probablement, d'un choc venu de l'extérieur : l'absence de réponse, voire le désaveu, que lui aurait opposé Giovanni Pascoli, lorsqu'il a demandé à ce poète de confirmer le caractère délibéré d'hypogrammes relevés dans ses ouvrages en latin¹⁰.
- 9 L'impasse à laquelle aboutit l'entreprise saussurienne mérite que l'on s'y attarde. Son intérêt, m'a-t-il semblé, réside dans les leçons dont un tel échec est porteur : d'abord, parce que s'y révèle le fonctionnement très général d'une « course au trésor » assez répandue, la quête dans un message d'un contenu second ; ensuite parce que s'y déploie une démarche interprétative qui, malgré un scrupuleux effort de rigueur, programme une extension indéterminée de son champ de pertinence ; enfin parce que s'y profile, sur un arrière-plan théorique qui correspond d'ailleurs aux conceptions fondamentales exposées dans le Cours, un conflit entre une approche extrinsèque des textes et l'accès à une logique interne de fonctionnement. Un questionnement, donc, qui se détaille en trois rubriques :
 1. Sur quel présupposé l'exploration hypogrammatique s'appuie-t-elle, sinon, comme forme de décodage, sur l'hypothèse d'une opération antérieure de cryptage, c'est-à-dire l'éventualité que coexistent, dans les œuvres, deux niveaux distincts de lisibilité ? Il convient donc d'envisager le mécanisme capable en général de produire un tel dédoublement et il importe de spécifier les particularités de sa mise à jour.

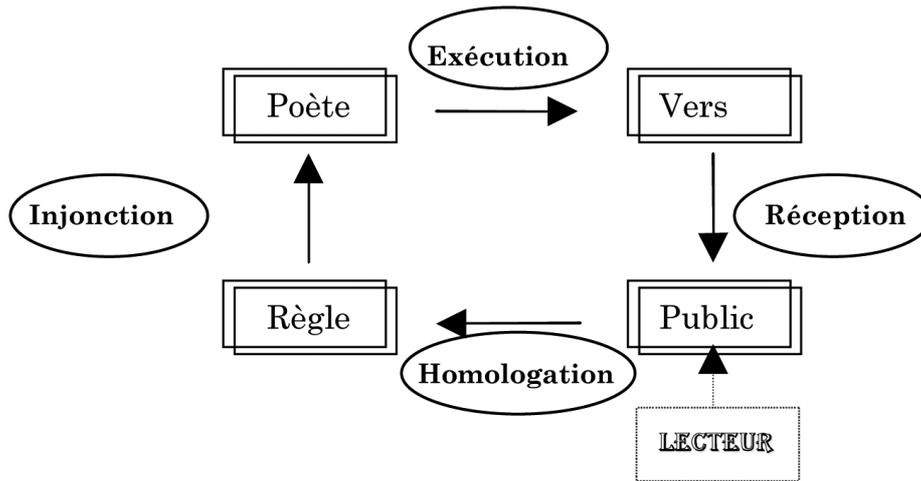
2. Pour peu que le décodage table sur une quelconque analogie entre les deux strates (message en clair, contenu crypté), quelle limite s'impose à la présomption d'une trouvaille possible, au désir d'obtenir un résultat pleinement concluant ? En l'absence d'un corpus prédéterminé qui circonscrirait son champ d'exercice, la recherche adapte ses exigences aux particularités des documents et se met ainsi en mesure de multiplier les découvertes. Un processus s'enclenche alors, une dérive basée sur un principe d'association, à laquelle je donne le nom d'*hyperlecture*. Il est d'autant plus utile d'en décrire les caractéristiques et d'en comprendre le déroulement que le cas de Saussure n'est pas isolé : en particulier, l'enquête de Tristan Tzara sur l'effervescence anagrammatique dans les poèmes de Villon offre maintes ressemblances frappantes avec l'affaire qui nous occupe¹¹.
3. Comme l'approche interprétative renvoie à l'action délibérée d'un énonciateur, comment garantir l'adéquation entre les résultats du décodage et le cryptage, qui reste hypothétique, sans le secours d'une caution externe, d'un témoignage ? L'objectivité des acquis demeure indécidable sur la base du seul énoncé. Or, l'attitude observée par Saussure ne permet pas de triompher d'une telle aporie. Lorsqu'il examine lettre par lettre les éditions des poètes latins, il ne s'écarte guère du mode de réflexion qui caractérise le reste de ses travaux. Reprenant l'essentiel des positions qu'il défend en tant que linguiste, il accorde notamment au phonique un primat absolu qui l'empêche d'accéder au domaine spécifique de l'écriture, comme ensemble d'opérations portant sur des paramètres différenciés, tant sur le plan de l'expression que celui du contenu, et déterminant des structures identifiables en tant que telles au sein d'un texte. Préoccupé d'expliquer les phénomènes comme des conséquences d'une norme, Saussure ne pouvait appréhender de tels agencements : cela aurait nécessité, pour ainsi dire, une rupture épistémologique dont je tenterai à la fin d'évoquer les enjeux.

Voies d'accès à la crypte

- 10 Face aux données qu'il étudie, Saussure, toujours, généralise : son enquête ne se veut pas seulement descriptive, mais pleinement explicative, donc globale. Ainsi, partant d'un fait connu, la fréquence des allitérations relevée par ses prédécesseurs dans le saturnien, s'attache-t-il à dégager une règle qui détermine non pas certains traits isolés dans les vers, mais l'ensemble de leur composition. Ainsi, constatant des écarts par rapport à cette norme, se trouve-t-il entraîné, comme je l'ai rappelé, à formuler une contrainte supplémentaire, « la *paraphrase phonique* d'un mot ou d'un nom quelconque [...] constamment imposée au poète »¹².
- 11 Et, dans son raisonnement, une telle obligation et celle de la « loi de couplaison » impliquent, pour que leur validité soit garantie sur tout le corpus considéré, la réunion de deux facteurs :
 - d'une part, l'action calculée d'une instance productrice (l'auteur), responsable techniquement de leur mise en œuvre ;
 - d'autre part, la perception immédiate de leurs effets par les destinataires avertis (les auditeurs de l'époque).
- 12 Cela suppose, aux deux pôles, la connaissance des règles, mais aussi leur reconnaissance sociale qui répond à un processus de codification : en les appliquant, chaque poète induit parmi son public une attente qui renforce à son tour leur valeur contraignante ; car, en les voyant utilisées, le public les identifie avec des caractéristiques inamovibles de la poésie. Toute règle particulière, si elle intervient à de nombreuses reprises, tend à recevoir l'homologation des destinataires, et à s'intégrer dans les principes de

versification obligatoires pour le poète, selon un mécanisme circulaire que l'on pourrait schématiser de la manière suivante¹³ :

Schéma 1 : L'intégration des contraintes poétiques

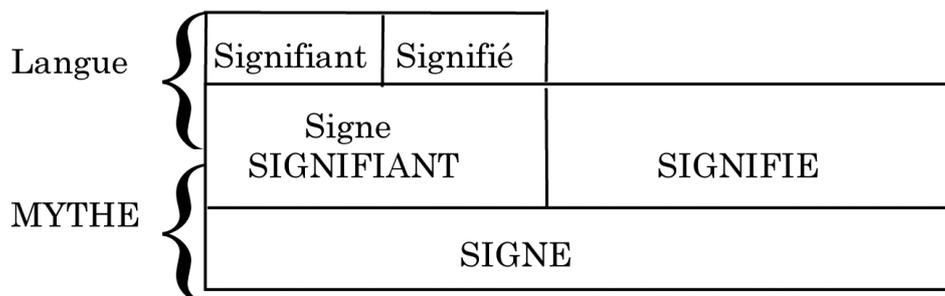


- 13 Rien de caché donc, d'après Saussure, pas de mystère : tout est « voulu » par le poète, dans la mesure où celui-ci répond à la demande commune. L'analyse des documents ne ferait que restituer les directives d'un code que seuls les siècles auraient plongé dans l'oubli. Du coup, elle substitue virtuellement le lecteur moderne aux auditeurs de jadis, comme l'indique, sur le schéma, la flèche en pointillés. De la sorte, les conditions d'accessibilité sont fournies à l'avance par le système envisagé, quelle que soit la régularité observable à la lecture, qu'il s'agisse de correspondances phoniques ou de l'émergence d'hypogrammes.
- 14 D'ailleurs, Saussure ne semble pas avoir tout de suite pris conscience du tournant qu'il opérait en passant d'une catégorie de phénomènes à l'autre. Il est vrai qu'une distinction est esquissée dans les Cahiers entre une « préoccupation phonique, tantôt interne » (c'est le calcul à mesure des sons, suivant la loi de couplaison) « tantôt externe » (c'est le recours à un nom, choisi au préalable et que le poème doit être capable d'intégrer)¹⁴. Mais cette disparité renvoie aux opérations attribuées à l'écrivain, et non à l'approche lectorale qui, dans un cas observe pour eux-mêmes les agencements du matériau sonore, dans l'autre s'y attache comme aux constituants d'un signifiant fragmenté.
- 15 Or, quand l'attention se focalise sur le repérage de mots sous-jacents, au lieu de dénombrer les occurrences de sonorités appariées, elle est aux prises, désormais, avec ce que Saussure appellera plus tard des « entités linguistiques »¹⁵. Car l'objectif consiste à extraire, à isoler¹⁶, des signifiants que *reproduisent* des phonèmes disséminés dans les vers, et auxquels se trouve associé un signifié, fût-il contextuel comme pour les noms propres.
- 16 Des *signes* donc ; et même, en la circonstance, des signes sous les signes. Car c'est un *dédoublément sémiotique* qui intervient, puisque les unités de signification décelées par l'analyse sont indépendantes de celles auxquelles l'enchaînement syntaxique des vers donne un accès immédiat. Le préfixe *hypo-* et la préposition *sous* qui sert à le traduire indiquent de manière allusive le décalage qui permet au « mécanisme de la langue » de jouer à deux niveaux¹⁷, celui qui organise le message explicite, celui qui régit la mise en œuvre d'entités hypogrammatiques. Corrélativement, la lecture se scinde selon deux

préoccupations : avec l'une, plutôt banale, elle tâche d'accéder à la compréhension linéaire du document ; avec l'autre, moins habituelle, elle s'efforce de procéder à l'inventaire méthodique des mots dont les traces sont enfouies parmi les phrases. Du reste, il ne s'agit pas d'identifier la trace matérielle de ces derniers dans l'écrit, comme lorsque l'on délimite, par exemple, un acrostiche, mais de les reconstituer *virtuellement* à partir de diphtonges ou de polyphonges qu'il faut détecter parmi les vers et remettre en ordre¹⁸.

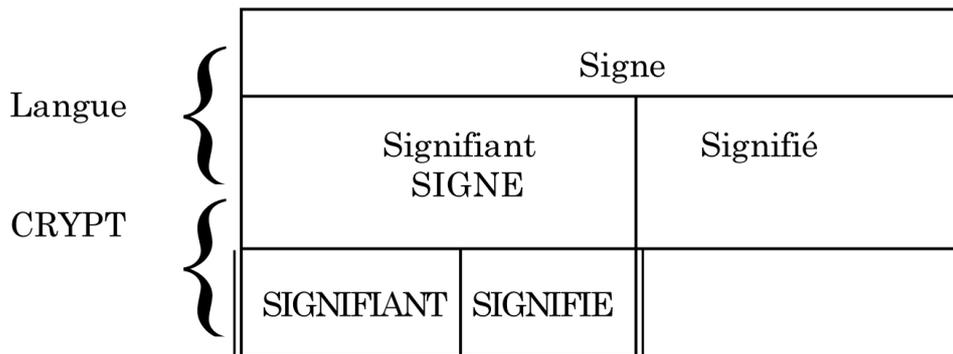
- 17 De toute façon, une activité de décryptage est nécessaire : elle postule l'existence dans les poèmes d'un substrat repérable, issu d'un matériau linguistique préconstitué qui s'est trouvé intégré grâce à une série de transformations.
- 18 C'est donc l'antécédence d'un cryptage¹⁹ qui détermine la stratification à laquelle doit répondre le déchiffrement. Je nomme *mécanisme cryptologique*, le dispositif sémiotique très général qui rend compte d'un tel processus. Il peut reposer sur une base *effective* ou bien *virtuelle*, selon que la réalité du cryptage est vérifiable ou pas. Mais cette alternative ne modifie pas fondamentalement le rapport entre lecteur et document puisqu'elle est extérieure au décodage qui, de toute façon, postule une étape préalable dont la confirmation demeure très souvent inaccessible, comme c'était le cas pour Saussure. Pour les deux variantes, la situation se trouve définie par une sorte d'étagement dans la chaîne signifiante qui n'est pas sans rappeler le schéma proposé par Roland Barthes afin d'illustrer le fonctionnement du mythe²⁰ :

Schéma 2 : Le fonctionnement mythique, selon R. Barthes



- 19 Pour commenter ce modèle, Barthes, l'on s'en souvient, mentionne l'existence de « deux systèmes sémiologiques dont l'un est déboîté par rapport à l'autre »²¹ parce que les signes de la langue jouent, par rapport à ce qu'il analyse comme mythe, le rôle de signifiant dans des signes de second degré. La signification mythique procède ainsi par incorporation d'un sens premier qui devient forme, en ce qu'il n'est requis que pour être le support d'une idée associée par un genre de catégorisation²². Elle relève donc du domaine de la connotation, telle que l'avait définie auparavant Hjelmslev dans *Prolégomènes à une théorie du langage*²³.
- 20 Inversons le fonctionnement, retournons le schéma, et il devient possible de rendre compte du mécanisme cryptologique : le sens se figeait, comme réduit à jouer le rôle d'une forme ; ici la forme s'avère porteuse d'une signification implicite qu'il importe de mettre à jour :

Schéma 3 : Le mécanisme cryptologique

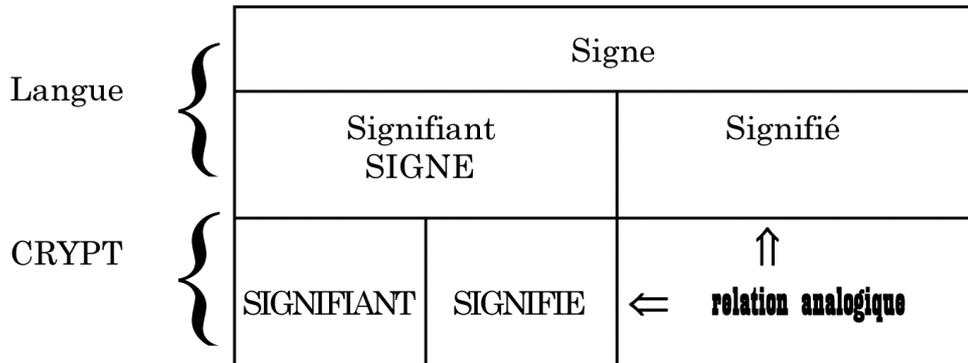


- 21 J'appelle *crypt* l'ensemble de signes latents présumé par toute opération de décryptage. De nouveau, l'on constate un déboîtement, si bien que les signes de la langue ne restent pas cantonnés dans une fonction dénotative. Mais cette fois, l'englobement fait place à l'inclusion. Car le *signifiant* linguistique est promu comme réservoir potentiel de signes autres, susceptibles d'être établis par une recomposition adéquate.
- 22 Alors, le *crypt* devient accessible, à condition de retrouver les règles, ou même le code, selon lesquels s'est effectuée son intégration. Ce que livre d'emblée une telle découverte, ce n'est pas un sens « profond », éclairant le message superficiel, mais une série de signes prédisposés, dont le contenu peut ensuite correspondre à celui du document explicite, mais aussi évoquer tout autre chose (dans la carte de vacances d'un général, tel espion cherchera par exemple un secret militaire).
- 23 Précisément, pour Saussure, relever des hypogrammes, c'est parvenir à des termes choisis par les auteurs avant même d'entamer leur composition : « Faire des vers avec anagramme est forcément faire des vers selon l'anagramme », affirmait-il²⁴. Voilà pourquoi je m'inscrirai en faux contre la formule de Roman Jakobson selon laquelle « les signifiants font dédoubler leurs signifiés »²⁵. Elle brouille en effet la distinction entre niveaux parce qu'elle rabat le mécanisme sémiologique sur un résultat empirique (la présence, sur la page, de mots qui sont censés en inclure d'autres) : cela revient, pour ainsi dire, à substituer l'acte de parole à la langue, l'exécution concrète, au système qui la détermine. Certes, dans les vers que Saussure décortiquait, les mêmes phonèmes servent de support matériel à la chaîne verbale et aux vocables qui restent sous-entendus ; mais les signifiants, eux, ne sauraient se confondre : la preuve, le nom que Saussure lit entre les lignes reste fréquemment absent du poème comme, dans *l'Enéide*, cet équivalent pour Hector, *Priamides*, sur lequel je reviendrai²⁶.
- 24 Le dédoublement trouve donc sa pertinence dans la sphère sémiotique et la présence supposée d'hypogrammes dans un poème transforme le statut de ce dernier : il devient un phénomène *second*, dans la mesure où ses vers, outre la leçon idéale qu'ils délivrent, permettent de manifester un substrat bien distinct. Plus généralement, dès que s'enclenche une investigation cryptologique, le sens des énoncés qu'elle concerne se trouve neutralisé, comme c'est le cas, selon Barthes, pour ceux qui servent de base au mythe. Mais l'analogie s'arrête là : alors que le message dénotatif s'estompait parce qu'il devenait un simple moule renvoyant à un contenu dérivé, la mise entre parenthèses qu'il subit, avec le fonctionnement qui nous occupe, vient de ce que son statut sémiotique bascule, en quelque sorte, vers la connotation.

- 25 En effet, dès lors que l'accès à la « crypte » passe par le seul signifiant, celui-ci reçoit un rôle prépondérant, tandis que le signifié tend à sombrer dans l'indétermination, comme si l'essentiel consistait à ménager l'existence d'une strate de signification plus fondamentale : une quasi-insignifiance en résulte pour le message, pris comme une espèce de faux-semblant auquel il convient de ne pas s'arrêter. Car ce dernier, durant toutes les opérations de déchiffrement, ne sert qu'à indiquer la présence de signes inapparents. C'est un tel effacement qu'illustre le rapport entre majuscules et minuscules adopté dans le schéma 3.
- 26 De la sorte, le mécanisme cryptologique projette la langue dans une position dérivée : elle ne renvoie plus seulement à elle-même, comme système, mais elle prouve sa capacité à produire des énoncés qui incorporent un niveau de dénotation antécédent. Dans cette optique, il ne paraît donc pas illégitime d'envisager la langue comme un générateur potentiel de messages cryptés²⁷.
- 27 C'est dire que, par contrecoup, un soupçon généralisé pourrait bien découler de la présomption que les signes sont toujours aptes, virtuellement, à en recouvrir d'autres. Et puisque le signifiant offre la base nécessaire pour effectuer toute une réorganisation, par découpe, sélection, assemblage, des traces matérielles (phoniques et/ou graphiques), il n'y a jamais de raison pour exclure que ce genre d'opérations ait eu lieu dans quelque message que ce soit. Bref, il n'existe pas de critères intrinsèques pour fixer *a priori* les limites du mécanisme cryptologique parmi l'ensemble des énoncés que le système de la langue permet de produire. C'est pourquoi les pratiques de lecture qui s'appuient sur l'hypothèse du cryptage - et elles ne sont pas exceptionnelles, même si parfois délirantes - rencontrent un terrain *objectivement* favorable à la trouvaille.
- 28 Cependant, l'exercice de détection nécessite, pour se guider parmi les innombrables combinaisons possibles du matériau signifiant, la mise en place de discriminants sans lesquels aucun résultat cohérent n'est envisageable. Pour parvenir à ses fins, il doit donc se situer dans un cadre méthodique qui exige avant tout une relation capable d'articuler les deux niveaux, langue et crypt.
- 29 Avec ce que j'appelle une base effective, le décodage n'est guère problématique parce qu'il repose sur une *clé* ou sur une règle de transposition suffisamment précise pour que sa validité puisse être démontrée *a posteriori*. Les deux strates du signifiant sont donc fonction directe l'une de l'autre, indépendamment du sens, comme dans le cas de documents secrets où, même quand le processus de dévoilement s'avère complexe, l'application d'une recette bien déterminée permet de passer de la version en clair à l'énoncé dissimulé.
- 30 Mais, si le cryptage demeure virtuel, la quête de signes enfouis à partir d'une chaîne signifiante ne peut recevoir dans l'absolu aucune justification. Elle trahirait donc simplement l'arbitraire de celui qui déchiffre, à moins qu'elle ne s'appuie sur l'hypothèse supplémentaire d'une *motivation* cautionnant, pour ainsi dire, le relevé. Bref, la lecture requiert alors l'appoint d'un *facteur analogique* qui rapporte l'extraction d'un message sous-jacent à la signification immédiate des documents examinés.
- 31 En fait, ce cas de figure introduit dans le mécanisme cryptologique une spécification : il suppose que le signifié soit réinvesti, déterminant une série de correspondances entre les énoncés disponibles et ceux que l'on estime pouvoir restituer. Je propose de nommer *posture interprétative* l'approche fort répandue qui envisage un tel fonctionnement. Un léger ajout par rapport au schéma 3 fait apparaître comment la réactivation du sens sert

d'adjuvant dans la recherche : la connection qui se surimpose à l'étagement des systèmes sémiotiques favorise les conjectures parmi lesquelles seront homologuées les occurrences compatibles avec les données du matériau signifiant.

Schéma 4 : L'articulation interprétative



- 32 En pratique, la démarche interprétative commence par établir le principe d'une association dans le domaine du signifié, puis elle isole parmi les possibles reconstructions de signifiants celles qui déferent à une telle contrainte. Avant d'évaluer les conséquences pour la lecture du recours à l'hypothèse d'une relation analogique, il est utile de préciser les deux modalités que celle-ci admet, selon qu'elle revêt une forme *directe* ou *dérivée*.
- 33 Avec la première, le sens crypté se rapporte exclusivement à celui de l'écrit observé ; qu'il le renforce, le complète, voire le conteste, il s'en déduit toujours : la liaison est d'ordre *illustratif*, comme la plupart du temps chez Saussure qui relève des termes (surtout des noms propres) inscrits dans le passage ou seulement sous-entendus. Avec la seconde, le message dissimulé implique en surcroît des données hétérogènes, qu'il s'agisse de la vie de l'auteur ou d'un corps de doctrine : cette fois, le rapport est de type allusif, comme lorsque Tzara poursuit parmi les anagrammes les traces de l'existence tumultueuse de Villon qui aurait notamment recouru à ce procédé pour régler des comptes avec ses ennemis²⁸.
- 34 Dans la version dérivée, la relation entre les deux niveaux de signifiés peut se concevoir comme un miroitement allégorique où le discours de surface appelle une réinterprétation : par exemple, tel legs de Villon dans le *Testament* ne se comprendrait qu'à la lumière des sous-entendus inscrits dans la trame du vers. L'exégèse, même si elle demeure problématique par définition, peut donc compter sur une relative cohérence des pistes qu'elle explore. Au contraire, la forme directe n'offre aucun point de repère privilégié pour déterminer la façon dont les deux plans se recourent : elle oblige le lecteur à procéder par sondages multiples, puisque l'analogie est susceptible de concerner n'importe quel aspect.
- 35 Avec l'approche de Saussure, cette difficulté est d'autant plus flagrante que, chez lui, la relation se caractérise par une redondance massive, comme si les signes latents se réduisaient à n'être jamais que l'écho du message manifeste, simples étiquettes d'un passage, reprises parfois à profusion. Alors, le butin qui provient de la quête peut paraître bien décevant ; il interdit une jubilation analogue à celle du lecteur certain d'avoir percé le secret d'un écrit. La posture interprétative est ainsi frappée d'une gratuité que Saussure, par un notable effet de déplacement, impute à la règle hypogrammatique elle-

même, en déplorant l'obéissance des auteurs latins envers cette norme, comme une sorte de manie dont il finit par dénoncer les « aspects pathologiques »²⁹.

- 36 En quelque sorte, le mécanisme du cryptage s'affirme à l'état pur, aucune fonction particulière ne lui incombe, à l'inverse de ce qui arrive dans la plupart des cas, où la leçon proposée par le crypt, investie par quelque implication ésotérique, est par là même valorisée au détriment de la signification immédiate.
- 37 Cependant, l'entreprise de déchiffrement n'est pas pour autant invalidée, loin de là. C'est que, de toute façon, son crédit se fonde sur les ressources de l'analogie : grâce à cette articulation supplémentaire, les aspects du signifiant et du signifié, explorés en alternance, se renforcent mutuellement et chaque signe mis à jour se relie doublement à l'énoncé de départ. Le choix des occurrences apparaît donc comme *surdéterminé*. Tendanciellement, une illusion en découle, celle d'un parallélisme objectif entre les deux strates, qui témoignerait de l'élaboration concertée par l'auteur, puis retrouvée par l'interprète. Chez ce dernier, l'engouement face à l'abondance des résultats risque alors de prendre le pas sur la conscience des opérations qui lui ont permis d'y parvenir.
- 38 Dès lors, le branchement analogique entre les deux niveaux de signifié pourrait être considéré comme le ressort essentiel de maint parcours hyperlectoral dont les trouvailles ne foisonnent que parce qu'il aménage sans cesse ses exigences en fonction des issues qui se présentent. A cet égard, l'exemple saussurien se révèle particulièrement éclairant parce que, étant donné le rapport quasi pléonastique entre hypogrammes et vers, la recherche ne se trouve jamais sous l'emprise d'une pulsion herméneutique, stimulée par l'espoir d'extraire un sens inouï. En quelque sorte, l'irrépressible phénomène d'hypertrophie interprétative qui s'accomplit se déroule en milieu neutre, de manière presque expérimentale.
- 39 Voyons comment.

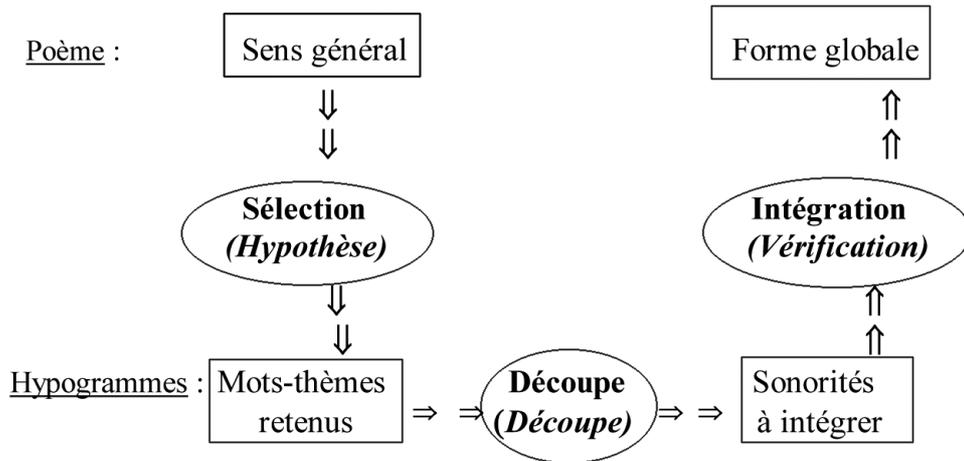
Déchiffrement par excès

- 40 Tout décryptage présuppose une impulsion subjective qui sous-tende les données objectives présentées par le document. Saussure illustre bien une telle approche : ce qui compte pour lui, dans la rencontre d'« une infinité d'exemples concordants, soumis à une loi identique », c'est qu'elle traduise indubitablement les « signes d'une intention »³⁰. Mais, admettre que les phénomènes constatables relèvent d'une volonté fondatrice implique d'imaginer l'activité productrice qui leur a permis de se manifester, la manière dont l'auteur a procédé.
- 41 Le scénario que Saussure envisage comporte quatre étapes :
- l'écrivain élabore le contenu général de son poème ;
 - il en déduit, par des associations idéelles, un certain nombre de termes ;
 - il décompose ces mots en phonèmes qui, par groupes, devront se retrouver dans ses vers ;
 - il organise enfin ses phrases de façon à y inclure les hypogrammes prévus³¹.
- 42 Ce déroulement est parfaitement conforme aux exigences de la posture interprétative puisqu'il accorde une priorité à la liaison analogique entre les deux strates du sens, motivant la configuration globale des sonorités dans le résultat final. La surdétermination reposerait donc sur un va-et-vient entre le niveau explicite du poème et celui des hypogrammes, selon trois opérations cardinales qui apparaissent ci-dessous dans le schéma 5 : une *sélection* d'abord, d'où sont issus les « mots-thèmes » ; une *découpe* ensuite,

qui rend possible la dissémination de leurs phonèmes ; une *intégration* enfin, grâce à laquelle leurs sons se répartissent dans les vers.

- 43 Mais cette description fait ressortir l'ambiguïté fondamentale qui caractérise les acquis de la méthode interprétative : les trois opérations mises au compte de l'auteur *coïncident* avec la procédure empirique suivie par l'enquêteur lui-même. Car celui-ci, une fois admis le postulat que des mots pourraient être inscrits en filigrane sonore dans tel passage, s'oriente d'abord sur d'hypothétiques rapports avec le sens contextuel pour définir l'éventail des occurrences possibles ; puis il effectue l'analyse phonique des vocables auxquels il est parvenu et il vérifie grâce au document s'ils satisfont aux critères indispensables pour former des hypogrammes.
- 44 D'ailleurs, le détail de sa réflexion prétend restituer la démarche de l'écrivain, retrouver les motifs qui ont guidé les décisions de celui-ci. A titre d'exemple parmi bien d'autres dans les *Cahiers*, tel raisonnement à propos du livre II de *l'Enéide*, avec une première déduction présentée comme une certitude absolue : « la vision d'*Hector* appelle **évidemment** comme anagramme le nom d'*Hector* »³². Mais, comme les échos du mot en question n'émergent pas d'emblée, Saussure, cherche parmi les antonomases ou les épithètes que lui suggère sa culture antiquisante, et il finit par atteindre la solution qui, d'après lui, s'imposait à Virgile : « s'il ne prenait pas *Hector*, il prenait **presque nécessairement** *Priamides* »³³. Du reste, le terme adopté va s'avérer très prolifique... avant que Saussure ne s'aperçoive qu'*Hector* aussi faisait l'affaire !
- 45 Bref, les manœuvres qui déterminent le repérage tendent à être confondues avec les principes d'élaboration. De la sorte, se développe une illusion métonymique où l'identification des hypogrammes renvoie forcément à l'activité de l'écrivain, à ses efforts pour satisfaire au code. Du coup, l'approche concrète du lecteur, parce qu'elle est prise pour la simple transposition d'un autre parcours opératoire, est rejetée au second plan, comme placée entre parenthèses.
- 46 Le schéma 5 sert à illustrer ce mécanisme intellectuel de projection, inhérent à la posture interprétative : il montre comment aux phases effectives de la lecture (mentionnées en italiques) se superpose le processus fictif d'une surdétermination imputée à l'auteur. Je qualifie d'hyperlectorat un tel fonctionnement, parce qu'il induit à présumer, derrière chaque particularité observable dans un écrit, une motivation liée à la mise en œuvre de la règle postulée au départ. C'est ainsi que Saussure, pour le passage de Virgile déjà mentionné, s'attache à justifier l'absence même du nom d'*Hector* : « la pauvreté de ses syllabes » aurait contraint le poète à lui trouver un « remplaçant »³⁴.

Schéma 5 : La projection hyperlectorale



- 47 La logique de ce mécanisme est totalisante, c'est-à-dire qu'elle est susceptible de s'appliquer indistinctement à n'importe quel fragment de n'importe quel écrit dès lors qu'il tombe sous le coup des investigations. En effet, tout repérage d'une occurrence hypogrammatique, même imparfaite, bénéficie aussitôt d'un préjugé de pertinence, puisqu'il semble toujours confirmer l'impact d'une volonté auctoriale obéissant à une loi de composition. Il n'existe donc pas *a priori* de discriminant pour fixer parmi les documents disponibles ceux qui effectivement défèrent à la norme, ni parmi les manifestations assimilables à cette norme celles qu'il convient de rejeter comme relevant d'un hasard objectif.
- 48 A cet égard, justement, la réussite du décryptage bute sur l'absence d'une garantie définitive. Car, on l'a vu, faute d'une clé ou d'un témoignage externe qui leur confèrent une pleine authenticité, les trouvailles restent sujettes à caution. Et si un examen attentif parvient à établir des liaisons entre divers fragments du matériau phonique (ou graphique), en correspondance avec la signification des passages concernés, de façon à en déduire des signes, un doute subsiste toujours : la récurrence du déchiffrement trahit-elle l'application de règles précises ou s'explique-t-elle par une dissémination fortuite des sonorités³⁵ ?
- 49 Dans un premier temps, l'extension de la pratique hyperlectorale peut se comprendre comme le produit de cette incertitude qui entretient, par contrecoup, la volonté d'accumuler des pièces à conviction ou de recevoir un démenti suffisamment net. Le domaine d'exploration s'élargit donc, de proche en proche, et peut atteindre des proportions gigantesques : la dérive de l'hyperlecture revêt un aspect *extensif*.
- 50 Par ailleurs, l'enquête, dans la mesure où elle vise à faire surgir une objectivité qui se dérobe, doit se doter d'un *protocole* fixant avec exactitude la marche à suivre : un ensemble de critères qui offre l'assurance que tous les résultats seront obtenus grâce à une méthode homogène limitant, voire excluant, les risques de détection aléatoire. De la sorte, Saussure se fixe comme exigence première d'isoler dans les poèmes « pour chacun des noms importants qui défraient à l'hypogramme, un *locus princeps* : une suite de mots serrée et délimitable que l'on peut désigner comme l'endroit spécialement consacré à ce nom. »³⁶. Ainsi, chaque terme sous-jacent devra manifester son existence d'une façon condensée dont Saussure spécifie quatre modalités, plus ou moins parfaites, mais toutes fondées sur une étroite association entre le « syllabogramme » (la série complète de

diphones ou polyphones) et un « mannequin » (fragment qui débute et s'achève respectivement par les mêmes phonèmes que le mot en hypogramme)³⁷.

- 51 Parce qu'elle est difficile à remplir, la condition du *locus princeps* est proclamée par Saussure comme « le meilleur et peut-être le seul moyen décisif pour la preuve générale »³⁸. En pratique cependant, elle va être absolument délaissée, au profit de liens beaucoup plus lâches entre diphones et mannequin, apparemment sans que cet abandon reçoive de justification particulière. C'est dire que, face à des occurrences qui ne vérifient qu'en partie les hypothèses retenues, la lecture concède des aménagements, fait évoluer le protocole, dont les impératifs se relativisent.
- 52 Dans une seconde phase, la poursuite de la quête hyperlectorale peut se caractériser comme la résultante de cette complaisance à préserver l'adéquation entre la norme initiale et les données empiriques, en introduisant les dérogations nécessaires et en stipulant, si besoin est, des règles adventices. Soumises à des critères plus souples, les découvertes se multiplient dans un même passage, prolifèrent sur des sites restreints : le phénomène d'hyperlecture reçoit une dimension *intensive*.
- 53 La mutation graduelle du protocole illustre le paradoxe d'une rigueur qui inclut en elle-même les germes d'un laxisme inavoué. A bien observer la démarche saussurienne, l'on s'avise que le basculement intervient en cours de route, au fil de l'analyse, comme si le luxe de précautions consenti tout d'abord pouvait ensuite servir de caution, autorisant l'à-peu-près afin de parvenir aux résultats escomptés. Par exemple, la minutie presque maniaque déployée pour l'établissement des textes latins les plus anciens, à grand renfort de phonétique historique, a pour contrepartie l'acceptation d'équivalences approximatives entre voyelles longues et brèves³⁹. Tout se passe comme si la mise en place d'un corpus d'obligations très contraignant, tout en fournissant un alibi de scientificité pour le décryptage, induisait l'apparition de licences susceptibles de faciliter l'interprétation des documents, de satisfaire chez l'enquêteur un désir de trouver, aiguisé par le travail déjà fourni.
- 54 Mais il ne suffit pas d'expliquer un tel processus par des motifs psychologiques ; il importe de concevoir comment la pratique de déchiffrement le détermine et l'escamote à la fois. En fait, la responsabilité incombe au mécanisme de projection décrit ci-dessus qui amène le lecteur à esquiver l'analyse des opérations mentales qu'il accomplit, puisque sa façon d'interpréter les phénomènes qu'il constate renvoie aux initiatives de l'écrivain, ce dernier souscrivant aux impératifs d'un code. C'est pourquoi, très souvent, fait défaut toute réflexion de détail quant au bien-fondé des manœuvres employées pour réussir le décryptage : l'exposé prend l'allure d'un commentaire plausible sur la conduite prêtée à l'écrivain, accompagnant le relevé interminable des formes restituées.
- 55 Dès lors, toute anomalie par rapport aux découvertes attendues ne saurait se comprendre que de deux manières : ou bien elle représente une exception introduite par l'auteur, soit qu'il l'ait jugée tolérable, soit qu'elle trahisse de sa part « l'erreur ou la négligence »⁴⁰ ; ou bien elle révèle l'influence d'une règle inédite que la venue d'autres exemples pourra venir ratifier.
- 56 D'ailleurs, de l'une à l'autre de ces explications, la transition s'accomplit sans trop de difficulté, par une tendance de cette approche à normaliser progressivement les licences qu'elle s'accorde. Celles-ci interviennent d'abord à titre d'hypothèses afin de parfaire le repérage d'un mot qui, sinon, demeurerait incomplet ; à ce stade, la solution demeure douteuse. Puis, une autre difficulté du même ordre surgit-elle, un moyen du même genre

va permettre de la résoudre. La répétition du mécanisme mental prend alors peu à peu valeur de vérification puisque le retour d'un tel adjuvant est censé résulter d'un choix de l'auteur. La lecture finit donc par recourir régulièrement à cette modalité de repérage, tout en l'accompagnant souvent de détails complémentaires, qui tendent à prouver le souci chez l'écrivain de tempérer l'irrégularité de son procédé.

- 57 Ainsi, dans son étude sur Lucrèce, Saussure admet-il couramment des métathèses dans les sonorités qui servent à reproduire le nom d'Aphrodite en hypogramme bien que cela contrevienne au « principe du diphone » qui, selon ses propres termes, veut « qu'on représente les syllabes dans la CONSECUTIVITE de leurs éléments »⁴¹. Et il s'appuie sur la conviction que le poète a su chaque fois compenser les effets de ce « tour de passe-passe »⁴² par un renfort de syllabes qui, dans les parages, font écho au nom de la divinité.
- 58 Tel aspect qui, durant toute une période de l'enquête, aurait fait figure d'écart disqualifiant, peut donc être évalué ensuite comme la marque d'une hardiesse, légitime sous certaines conditions, voire devenir le représentant d'une procédure codifiée. Par conséquent, le repérage s'effectue dans un cadre mouvant. Aucun appareil théorique ne saurait lui garantir de cohérence globale puisqu'elle évolue à partir des contingences mêmes de son exercice.
- 59 En fait, avec l'intégration à mesure des licences et la désaffection concomitante des critères dont les exigences se sont révélées trop rigides, c'est une véritable « machine à trouver » qui se construit. L'ensemble des principes et des modalités d'investigation auxquels la méthode de lecture finit par s'arrêter constitue, pour ainsi dire, une excroissance de la projection hyperlectorale. Car, non seulement le postulat d'une correspondance organisée entre le sens et la forme des poèmes induit à penser qu'aucun recoupement, même partiel, n'est fortuit, mais la certitude de pouvoir accéder aux opérations qui ont permis d'établir le crypt conduit à identifier les étapes de la composition et celles de la détection. D'autant que l'habitude d'explorer les documents accrédite l'illusion d'un savoir intuitif sur la manière dont le signifiant répercute la sélection analogique des signifiés, permettant de pressentir les mots qui se dissimulent parmi les phrases.
- 60 Dès lors, si peu qu'une hypothèse commence à se vérifier, il est tentant de fournir l'appoint nécessaire pour qu'elle puisse être homologuée. Il en résulte d'ingénieuses manœuvres qui sont aussitôt versées au crédit de l'auteur. Du reste, la complexité de certaines dérogations se justifie même par l'idée qu'elles découlent d'une intention. A la limite, cette dernière se trouve hallucinée comme une composante objective du phénomène perçu. Une métaphore insistante témoigne chez Saussure de cet ultime palier interprétatif qui transforme les vocables et leurs sonorités en véritables participants du processus hypogrammatique, en actants du mécanisme cryptologique : ne décrit-il pas un groupe de mots comme « voulant faire mannequin », n'affirme-t-il pas que le second vers du prologue de l'*Enéide* « s'il ne réalise pas *Georgica*, [...] vise ce mot de toutes ses forces »⁴³ ?
- 61 Quelles leçons tirer de telles formules, sinon que la posture empirique adoptée par le chercheur le porte sans cesse à *naturaliser* ses constatations ? A cet égard, la manière dont il élude la responsabilité des choix qu'il a effectués depuis le début de ses recherches paraît symptomatique. Ne parle-t-il pas des « lois de l'hypogramme », comme si ce n'était pas lui qui les avait établies ? Autrement dit, alors qu'il a peu à peu sélectionné les règles du jeu qui lui semblaient présenter la meilleure adéquation avec les phénomènes dont il soupçonnait l'existence, il réagit comme s'il n'était qu'un simple joueur parmi d'autres.

- 62 Son attitude, résultant de la projection hyperlectorale, fait intervenir une sorte de déplacement métonymique : chacun des critères qu'il a retenus est censé répondre à une intention préalable de l'écrivain. C'est pourquoi il se dispense de tester la valeur des outils qu'il s'est forgés, auxquels leur emploi même sert de justification après coup : qu'ils contribuent à reconstituer d'une façon plausible la démarche d'un auteur, suffit à les homologuer. En fin de compte, le repérage reçoit une homogénéité factice en tant qu'il émane d'une origine unitaire et révèle l'application d'un code. En vertu de quoi le lecteur ne se sent plus tenu d'appliquer en toute rigueur le protocole qui est pourtant censé garantir seul au déchiffrement une permanence objectivable.
- 63 Il n'est pas difficile de prévoir que ses performances vont devenir spectaculaires puisque peu à peu se dégage un ensemble de règles pratiques suffisantes pour permettre à son attention affûtée par l'entraînement⁴⁴ de s'exercer avec une pleine efficacité. L'on aboutit à une situation relativement stable, où les conditions que la recherche s'impose sont tellement corrélées aux mécanismes généraux de la langue, que le passage d'une œuvre à une autre, d'un type d'écrit à un autre, n'entrave pas le cours des trouvailles, n'empêche pas que celles-ci surabondent.
- 64 Bref, c'est un *régime* d'hyperlecture qui s'installe, conjuguant les aspects intensif et extensif, où le déchiffrement ne gagne indéfiniment du terrain qu'en perdant peu à peu de sa spécificité : c'est le cas lorsque Saussure s'avise avec effarement que la prose latine est littéralement envahie par les hypogrammes qu'il croyait jusqu'alors réservés à la poésie ; ou bien quand Tzara constate, chez nombre d'écrivains, de fréquents exemples du procédé anagrammatique qu'il attribuait au seul Villon, comme un secret de fabrique⁴⁵.
- 65 De fait, en son principe, l'approche interprétative ne connaît pas de limites puisque n'importe quel message admet, ainsi que je l'ai montré, la virtualité d'un cryptage. En outre, elle ne rencontre pas pour se concrétiser d'obstacle insurmontable, puisque le matériau phonique ou graphique se prête aisément à la découpe et la recomposition. Selon la pertinente formule de Jean Starobinski :
- « toute structure complexe fournit à l'observateur assez d'éléments pour qu'il puisse y choisir un *sous-ensemble* apparemment doué de sens et auquel rien n'empêche *a priori* de conférer une antécédence logique ou chronologique⁴⁶. »
- 66 Mais, bien sûr, à la longue, la prolifération menace d'absurdité l'entreprise de déchiffrement. Car, si le même phénomène se répète dans n'importe quel écrit, à quoi bon se donner la peine d'en relever les traces ? Non sans lucidité, Saussure a perçu le caractère paradoxal d'une telle expansion ; il sait qu'une pléthore d'exemples est loin de constituer un irréfutable argument d'authenticité : trop démontrer revient à ne rien démontrer du tout. Par suite, raisonne-t-il, s'il est possible « d'avoir partout quand on veut l'hypogramme désiré », c'est que ce résultat peut aussi bien être le produit d'un concours de circonstances⁴⁷.
- 67 Cependant, de tels scrupules ne concernent que la difficulté de persuader autrui du bien-fondé de sa découverte. Ils ne remettent nullement en cause la certitude, inhérente à la projection hyperlectorale, d'avoir « vu de près les opérations de l'hypogrammatiste »⁴⁸. Aussi, dans le cadre de réflexion qu'il se donne, Saussure se heurte-t-il à une contradiction insoluble : d'une part, il est certain, lorsqu'il observe des œuvres, de déceler l'impact d'une loi de composition et le précis travail de l'auteur pour y obéir, d'autre part, l'excessive fécondité de ses recherches menace d'invraisemblance leurs prémisses.

- 68 En définitive, le caractère virtuel du cryptage exclut toute preuve catégorique : entre le pur hasard et la surdétermination intentionnelle, il reste impossible de trancher. Saussure demeure prisonnier de ce dilemme auquel le condamne la posture interprétative qu'il a d'emblée adoptée. C'est pourquoi il finit par fonder ses espoirs sur la possibilité de recueillir un témoignage externe pour rompre enfin les sortilèges de l'hyperlecture, cette fascination d'une quête interminable qui, par ses scrupules mêmes, s'alimente et s'auto-justifie à la fois.
- 69 Afin d'expliquer comment un labeur aussi méticuleux a pu sombrer dans l'excès de déchiffrement sans jamais permettre d'évaluer la pertinence des résultats, il ne suffit pas de présenter Saussure, ainsi que l'a fait Jakobson, comme une victime de « la dichotomie factice entre fortuit et prémédité »⁴⁹. Car les principes mêmes qui fondent l'entreprise sont responsables de cet enlèvement, puisqu'ils lui interdisaient d'échapper à une problématique du code et de la preuve pour accéder à une logique d'organisation intrinsèque de l'écrit. Ce n'est sans doute pas par hasard s'il s'est égaré sur la voie d'une explication universelle, d'une tâche imposée de l'extérieur aux écrivains, plutôt que d'explorer quelles sont les conséquences, sur les structures propres à chaque œuvre, d'une préoccupation liée à l'habitude d'observer et de manipuler des lettres et des sonorités. Seule affleure quelquefois dans les *Cahiers* l'intuition que l'activité des poètes outrepassa la simple mise en forme de leurs pensées.
- 70 Cependant, force est d'avouer que, dans ce domaine, Saussure manquait absolument des points de repère voulus : pour rendre compte des multiples dispositifs manifestés par l'agencement du matériau verbal, il lui aurait fallu s'orienter vers une tout autre méthode d'investigation dont ses positions théoriques l'empêchaient de pressentir les ressources.

Deux axes de lecture

- 71 Saussure, inquiet devant le déferlement de ses trouvailles, invoque, à titre de contre-épreuve, le « calcul des probabilités » qui, en admettant que cet exploit soit à la portée des mathématiciens, permettrait d'établir statistiquement « si on ne pourrait pas trouver en définitive tous les mots possibles dans chaque texte »⁵⁰. Effectivement, il n'est pas exclu que la détection s'appuie sur une propriété inhérente à n'importe quel énoncé : le caractère combinatoire du langage, parce qu'il mobilise un nombre réduit de phonèmes, implique le fréquent retour des mêmes sonorités, favorisant donc la récurrence d'associations identiques.
- 72 D'où cette anxiété à propos des principes qui régissent le déchiffrement : « les lois de 'l'hypogramme' ne seraient-elles pas tellement larges qu'il arrive inmanquablement qu'on retrouve chaque nom propre »⁵¹ ? Puisque l'existence d'hypogrammes s'établit en reliant des groupes de phonèmes répartis à travers tout un fragment discursif, il importe de déterminer si diphtongues et polyphongues présentent une *configuration identifiable*, donc spécifique, ou s'ils représentent un artefact produit par le chercheur en extrayant ici et là les formes qui lui conviennent. Mais Saussure a beau envisager la difficulté, les exigences qu'il retient ne lui donnent pas des moyens de réponse suffisants. En effet, lorsqu'il

collecte des groupes de phonèmes afin de constituer le syllabogramme d'un mot présumé latent, sa lecture s'avère laxiste sous au moins trois aspects :

- celui des places, qui restent indifférenciées, les syllabes pouvant être repérées à n'importe quel endroit d'un mot ou d'un vers, sans que jamais soit recherchée de régularité dans la disposition des diphtonges ;
- celui des formes dont presque aucune n'est vraiment remarquable, puisqu'elles reposent sur la combinaison des phonèmes par deux ou par trois : dans la plupart des cas, leur retour est donc constitutivement programmé par la langue elle-même⁵² ;
- celui des sites qui, loin d'être construits comme des espaces déterminés au sein de l'écrit, accueillant en leur cadre telle ou telle structure notable, résultent simplement de la plus ou moins grande dispersion des fragments : l'amplitude des passages dans lesquels un hypogramme se trouve identifié varie notablement et leur délimitation ne répond à aucun autre critère que celui d'un relatif parallélisme avec la découpe phrastique.

73 Bref, l'unité du terme mis à jour est obtenue par l'amalgame et la remise en ordre de particules amorphes (surtout quand il s'agit des diphtonges les plus banals). Si bien que Saussure éprouve le besoin d'un point de repère synthétique, le *mannequin*, court morceau de phrase dont l'initiale et la finale coïncident avec celles du mot latent. Ainsi, le mannequin fournit une image globale et orientée de l'hypogramme, palliant l'atomisation des diphtonges. Sylvère Lotringer le caractérise à bon droit comme « une structure foncièrement téléologique qui dompte la dissémination phonique⁵³. »

74 Pourtant, les mêmes déficiences marquent le repérage du mannequin : la découpe du tronçon de phrase offrant les conditions requises ne tient compte ni de la place que celui-ci occupe, ni du site qu'il pourrait isoler (par exemple s'il correspondait à un hémistiche dans un vers) ; et la spécification morphologique demeure faible, surtout quand l'hypogramme commence et se termine par des phonèmes très courants⁵⁴.

75 Cependant, Saussure n'ignore pas l'importance que revêt pour la perceptibilité de l'hypogramme le rapport entre les caractéristiques formelles de ses éléments et l'espace où ils sont insérés. La trouvaille, selon lui, va être frappée du sceau de l'évidence dès lors que la série entière des groupes phoniques se trouve conjointe avec le mannequin, surtout si elle est incluse dans les limites de celui-ci. On obtient alors respectivement, le *locus princeps*, mentionné plus haut, et sa « forme la plus parfaite », appelée *paramorphe*⁵⁵.

76 Seulement la pertinence du décryptage ne saurait dépendre uniquement de la clarté avec laquelle certaines occurrences peuvent être construites. Une telle problématique s'avère fallacieuse sitôt qu'elle élude le rôle particulier d'un lecteur qui, comme Saussure, *interprète*. Celui-ci, en effet, guidé par sa connaissance de la signification générale du passage, porte d'emblée son attention sur les sonorités susceptibles de cadrer avec le contexte. Il arrive donc que ses hypothèses ne se vérifient que parce qu'elles ont été suggérées par la disposition des phonèmes, et cela d'autant mieux que ces derniers sont situés au voisinage les uns des autres. Parfois même, l'observateur identifie presque instantanément les syllabes d'un mot réparties dans un morceau de phrase, sans prendre conscience des opérations mentales qui lui ont permis de parvenir au terme adéquat. Il subit alors l'illusion d'avoir affaire, sans discussion possible, à un agencement prédisposé qui, pour lui, équivaut à l'annonce d'autres hypogrammes, lors même que la suite du repérage se révèle beaucoup moins flagrante. Bref, une telle rencontre agit, pour ainsi dire, comme un *embrayeur d'hyperlecture* : c'est-à-dire que l'enquête, extrapolant à partir d'une forme nettement établie, s'autorise par la suite le recours à des critères beaucoup plus lâches⁵⁶.

- 77 Pour illustrer le processus, je reprendrai l'exemple déjà cité du livre 2 de l'*Enéide*, ce passage où le spectre d'Hector apparaît à Enée, son frère. Pourquoi Saussure, et il s'en étonne lui-même, ne trouve-t-il pas aussitôt les huit occurrences d'Hector qu'il finira par déceler, mais recourt-il immédiatement à l'équivalent *Priamides* (le fils de Priam), terme rare et que, surtout, Virgile n'emploie *jamais* à propos d'Hector ? Si l'on considère le vers célèbre qui figure en tête de l'épisode, la réponse advient sans peine :

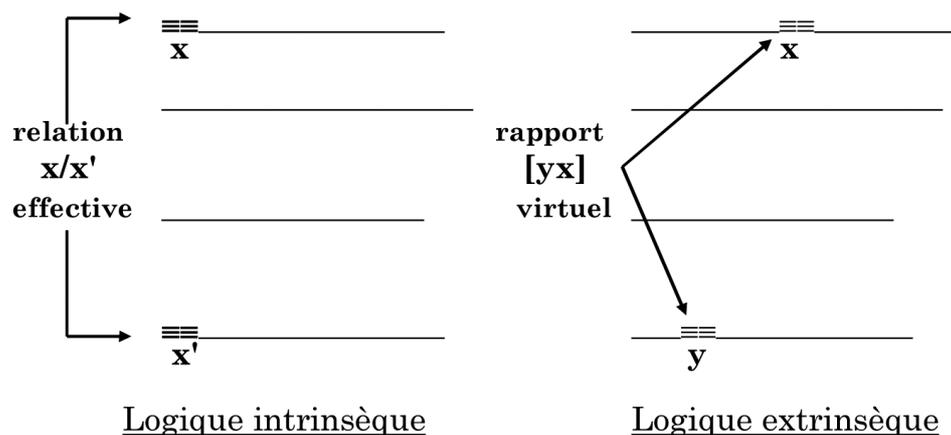
<i>Tempus erat quo prima quies...</i> ⁵⁷ .

- 78 La concordance se signale aussitôt, dans un récit où il est question de la chute imminente de Troie, la ville de Priam, entre le nom du vieux roi, *Priamus*, et l'adjectif *prima* (premier). Cependant, puisque la recherche s'intéresse à Hector, vu également le lien de parenté entre celui-ci et Priam, c'est *Priamides* qui se déduit sans mal, établissant la correspondance entre sons (ou lettres) et sens. Le mot suivant dans le vers, *quies*, renforce le rapprochement parce qu'il se termine comme *Priamides*. Ainsi apparaît un véritable « complexe imitatif »⁵⁸ où le mannequin, très bref, renferme presque tous les phonèmes voulus (soulignés ici) : ***prima quies***.
- 79 Par un notable renversement, le syntagme *prima quies*, qui suscite le recours de l'analyse à *Priamides*, est censé avoir pour fonction d'*imiter* le nom propre. Autrement dit, toutes les opérations effectuées sont attribuées à l'auteur par l'intermédiaire du mécanisme de projection désormais familier.
- 80 En fait, c'est l'enquête qui, à force de scruter chacune des pistes possibles, surdétermine les coïncidences entre le matériau phonique et la signification : tantôt elle sélectionne parmi les noms susceptibles d'être associés au contexte, ceux qui cadrent le mieux avec la ligne sonore du passage ; tantôt elle saisit au vol les syllabes capables de reproduire le mot-thème prévu. Dès lors, les conséquences prolifèrent : ainsi l'hypogramme basé sur *prima quies* est-il suivi de neuf autres, d'une qualité très inférieure⁵⁹. Et tous se justifient parce qu'ils semblent confirmer une manifestation flagrante du phénomène hypogrammatique.
- 81 La lecture efface donc à mesure les marques de son exercice, ses critères subissant à chaque étape le contrecoup des acquis antérieurs. De toute façon, l'objectivité qu'elle vise demeure problématique parce que les fragments détectés, si notables qu'ils paraissent, ne sont jamais *indépendants* par rapport au geste qui les inventorie.
- 82 En tout état de cause, le caractère remarquable d'une forme ne constitue pas un absolu. A cet égard, le facteur essentiel pour garantir la validité de telle ou telle découverte réside dans le mode d'*articulation* entre la pratique de repérage et les objets qu'elle considère. Cette liaison peut s'accomplir de deux manières, tout à fait hétérogènes, correspondant à deux logiques de lecture dont les implications s'avèrent incompatibles :
- ou bien une approche *intrinsèque* qui cherche à rendre compte d'éventuelles *relations* entre deux ou plusieurs composantes d'un écrit ; bref, son objectif consiste à mettre en évidence des agencements obtenus par ressemblance ou complémentarité : il s'agit toujours d'effets dont le constat ne nécessite l'appoint d'*aucune hypothèse extérieure* aux caractéristiques mêmes du texte observé ;
 - ou bien une démarche *extrinsèque* qui aspire à saisir les *corrélations* possibles entre des termes latents et une série de traces ou d'indices qu'il s'agit de prélever dans l'écrit et de

recombinaison ; autrement dit, son but est de révéler un substrat dont les termes sont associés au texte de façon dérivée, par analogie : les transcrire implique le postulat d'opérations antérieures attribuées à un auteur.

- 83 La méthode saussurienne coïncide bien entendu avec cette seconde modalité qui suppose que soit d'abord construit, entre le message explicite et les éléments cryptés, un *rapport virtuel* que l'on s'efforce ensuite d'actualiser. Ainsi, quand il avance que *Priamides*, « nom qui n'est pas prononcé dans le texte »⁶⁰, a dû servir de référence, Saussure lance une passerelle entre les vers de Virgile et la liste de mots-thèmes que le poète aurait jadis choisi d'interpoler dans son œuvre ; et il s'en autorise pour recueillir avec soin tous les fragments susceptibles de s'intégrer dans une occurrence hypogrammatique.
- 84 Avec le premier cas de figure, au contraire, le relevé ne porte que sur les aspects de l'écrit, confrontés et analysés. Imaginons par exemple que, chez Virgile, *prima quies* soit repris dans l'un des vers suivants par *Priamides*, disposé à une place analogue. La réalité du dispositif qui ferait se correspondre, noir sur blanc, deux formes similaires n'aurait pas alors à être justifiée autrement que par une description permettant d'appréhender le phénomène en toute rigueur comme une structuration particulière au sein du poème.
- 85 Bref, le régime de lecture intrinsèque ne doit tenir compte pour accréditer son repérage que des liaisons effectives qu'autorise le matériau verbal. Il s'agit de montrer qu'à des places identiques ou opposées (en début ou en fin de vers, par exemple), dans des sites suffisamment proches et/ou isolables en tant que tels (vers, strophe, poème court...), interviennent des ressemblances manifestes (échos entre les mots, reprise des mêmes lettres) ou des séries organisées (comme un acrostiche). La force de la structure s'évalue alors d'après la netteté des relations qu'entretiennent ses diverses composantes.
- 86 En revanche, la lecture extrinsèque se réfère sans cesse au terme supposé servir de modèle, qui assure à la diversité des fragments prélevés une unité résultante. Un schéma dédoublé permettra d'explicitier un tel contraste (chaque série de lignes inégales représente une suite de vers sur laquelle porterait le repérage) :

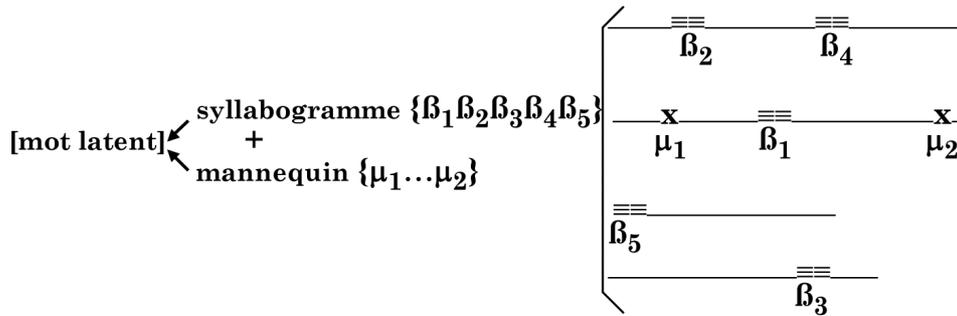
Schéma 6 : Les deux axes de lecture



- 87 A gauche, la parenté entre les deux segments *x* et *x'*, qu'ils se ressemblent ou se complètent, se trouve confirmée par l'homologie de leurs places dans le vers. A droite, le prélèvement de *x* et de *y* ne se justifie que parce qu'ils sont considérés comme éléments d'un ensemble de référence, *[yx]*, préexistant par hypothèse.

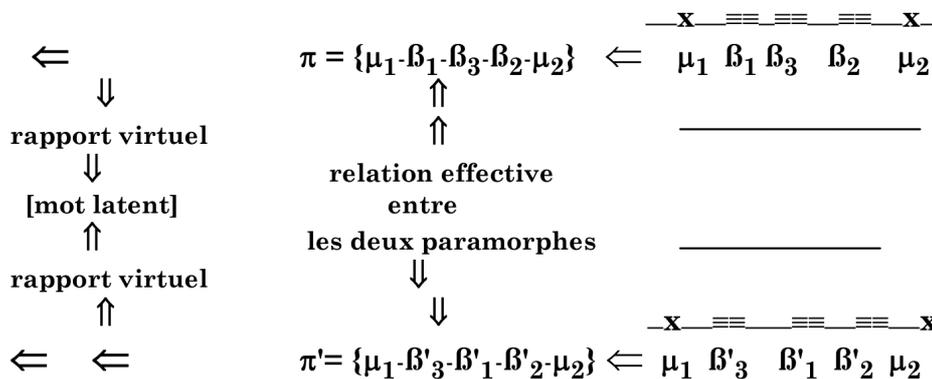
- 88 C'est bien sur un tel mécanisme que s'appuient les relevés d'hypogrammes chez Saussure. Il est facile de le vérifier grâce à un schéma qui, au prix d'un léger surcroît de complexité, illustre avec précision ce fonctionnement lectoral dont on s'aperçoit vite qu'il dérive directement du modèle général de lecture extrinsèque (chaque β représente un diphone ou un polyphone, μ_1 et μ_2 les sonorités initiale et finale du mot recherché)⁶¹ :

Schéma 7 : La lecture hypogrammatique chez Saussure



- 89 Cependant, pour peu que les précautions apportées au décryptage se fassent suffisamment strictes et qu'elles soient appliquées sans relâche, alors le relevé de plusieurs occurrences qui renvoient à un même mot-thème va équivaloir à la coprésence dans l'écrit de passages très ressemblants. Admettons ainsi que soient identifiés à quelques vers de distance deux paramorphes rigoureux, associés à un même nom. Cela revient à constater que voisinent dans le poème deux séries de sonorités qui se rappellent manifestement l'une l'autre, selon une association effective dont le constat tend à court-circuiter le double rapport virtuel postulé par le régime de lecture extrinsèque.
- 90 Bref, le recours réitéré à des conditions de repérage vraiment exigeantes induit un recentrage sur le texte lui-même, avec pour ultime conséquence un basculement de la lecture vers une problématique intrinsèque, à partir du moment où la mise en évidence de similitudes entre divers segments du texte vient supplanter la quête d'un substrat auquel aurait obéi la composition. Afin de mieux faire appréhender cette éventualité, je proposerai un nouveau schéma (π et π' symbolisent les paramorphes similaires) :

Schéma 8 : Le basculement tendanciel d'un mode de lecture à l'autre



- 91 Mais Saussure n'était nullement disposé à s'orienter vers une telle métamorphose de sa pratique. Pour lui, en effet, la manifestation condensée d'un mot latent doit rester exceptionnelle parce qu'elle n'a qu'un rôle d'adjuvant, qu'elle sert seulement à attirer

l'attention sur tout un ensemble d'hypogrammes beaucoup moins marqués. Aussi note-t-on l'usage très réduit qu'il fait du paramorphe ; du reste, il en va de même pour l'anaphore exact ou l'anagramme parfaite. A peine quelques spécimens tranchent-ils, au fil des *Cahiers*, sur la grisaille des syllabogrammes égrenant les habituelles bribes de mots, pêchées ici et là⁶².

- 92 Cependant, le terrain que Saussure a le plus exploré, la poésie latine classique, se prêtait sans conteste à la mise en exergue d'une organisation spécifique de l'écrit, d'une foule de correspondances entre certaines traces verbales, disposées ça et là dans les vers, ces derniers déterminant chacun un *espace* particulier où se définissent des *places* précises. Pour en témoigner, j'ai choisi un passage de Virgile qui recèle, à tout le moins, deux relations flagrantes entre un nom propre inscrit dans le texte (pas seulement postulé) et un autre segment scriptural établi dans une position analogue. (les couples d'éléments associés se trouvent signalés par des caractères gras) :

	<i>Multaque praeterea sacris in postibus arma,</i>
	<i>Captiui pendent currus curvaeque secures</i>
185	<i>Et cristae capitum et portarum ingentia claustra</i>
	<i>Spiculaque clipeique ereptaque rostra carinis.</i>
	<i>Ipsae quirinali lituo parvaeque sedebat</i>
	<i>Succinctus trabea laeuaque ancile gerebat</i>
	<i>Picus equom domitor quem capta cupidine coniunx</i>
190	<i>Aurea percussum uirga uersumque uenenis</i>
	<i>Fecit auem Circe sparsitque coloribus alas.</i>
	<i>Tali intus templo diuom patriaque Latinus</i>
	<i>Sede sedens Teucros ad sese in tecta uocavit⁶³</i>

- 93 De la sorte, entre les deux premières syllabes de *spicula* (v. 186) et le nom propre *Picus* (v. 189), la double équivalence anaphorique et anagrammatique ressort d'autant mieux que les séquences homologues occupent le début exact de leur vers respectif⁶⁴. Quant à la relation qui apparaît dans un site unique, le vers 192, entre les mots *tal(i) intus* et le nom propre *Latinus*⁶⁵, elle s'affirme davantage du fait que les vocables concernés s'inscrivent à l'opposé l'un de l'autre, aux bornes de l'espace délimité par le retour à la ligne.
- 94 Ainsi, de tels agencements revêtent un caractère *organique*, dans la mesure où la similitude des formes se conjoint avec une homologie des places. Or, la lecture intrinsèque requiert absolument cette confirmation mutuelle d'un rapport par un autre afin de se prémunir contre toute dérive subjectiviste et interprétative : sans rien projeter de ce qu'aurait voulu l'écrivain, elle ne doit s'attacher qu'aux résultats irréfutables du repérage. C'est pourquoi elle nécessite la mise au point d'un appareil descriptif et

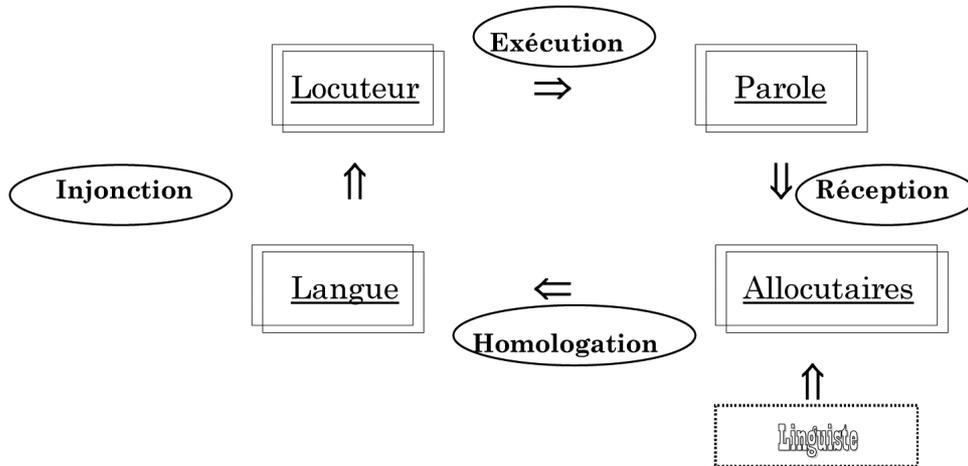
conceptuel aussi cohérent que précis sans lequel l'enquête risque de se limiter au relevé de quelques phénomènes particulièrement flagrants, doublé d'une intuition empirique relativement vague sur le caractère global des textes jugés « poétiques »⁶⁶.

- 95 Il appartient à une discipline constituée durant ces dernières années grâce aux travaux de Jean Ricardou, la Textique, de répondre à ces exigences⁶⁷. La Textique s'attache, par une observation aussi exacte que possible, à dégager les mécanismes qui président à la constitution d'un écrit en tant qu'il est un ensemble de traces matérielles, associées de façon à produire des effets de sens, mais possédant aussi une capacité d'organisation autonome.
- 96 Ainsi, toute structure, dès lors qu'elle ne comporte aucune déficience, peut-elle rattachée à deux modes de fonctionnement : ou bien elle permet d'assurer, voire de conforter, la signification qui se développe au fil de l'écrit et elle est alors une *scripture*, déterminant un effet de *représentation* ; ou bien, sans rompre pour autant l'enchaînement intelligible des phrases, elle institue un dispositif supplémentaire qui outrepassa la représentation et elle se nomme une *texture*, entraînant un effet de *métareprésentation*⁶⁸. C'est le cas des couples mis en évidence dans le passage de Virgile cité juste au-dessus : intégrés dans un développement dont ils n'altèrent pas le sens, ils forment cependant un ensemble remarquable indépendamment de la représentation même. Dès lors, l'écrit, au lieu de focaliser l'attention du lecteur sur son seul contenu et de faire ainsi oublier la matérialité même des traces qui le constituent, « exalte organiquement certains des paramètres [...] que la représentation oblitère »⁶⁹.
- 97 Une telle approche implique donc de s'interroger sur les différents aspects que suppose l'existence d'un écrit et sur la spécificité des formes qu'ils autorisent, afin de distinguer les effets qui en résultent. Cette analyse *paramétrique* se fonde sur une opposition fonctionnelle entre deux « familles »⁷⁰, matérielle (ce qui relève de l'inscription même et de la parole que celle-ci convoque indirectement) et idéale (ce qui permet à l'énoncé d'être compréhensible). Entre autres, l'on distingue, sous l'angle matériel, les paramètres grammique (les lettres utilisées), phonique (les sons transcrits), chorique (les places occupées), topique (les sites délimités), et, plus banalement, dans le domaine idéal, les composantes sémantique et syntaxique.
- 98 Finalement, il devient possible d'appréhender chacune des textures inventoriées par référence aux modalités qui caractérisent, par rapport aux divers paramètres, les relations qu'entretiennent leurs éléments. Par exemple, le couple *spicula-Picus* se définira comme un isochorisme paratopique, formule signalant que les deux occurrences sont à une place identique, en des sites voisins ; on parlera en outre d'isomorphisme phonogrammatique du fait que les séquences sont identiques tant par les lettres qu'elles contiennent que par les sons correspondants⁷¹.
- 99 Certes, il serait abusif d'imaginer que, durant la période où il se consacrait à la recherche d'hypogrammes, Saussure ait pu songer à fabriquer un instrument d'analyse aussi minutieux. Mais ce qui frappe, c'est à quel point ses préoccupations restaient étrangères à la démarche de la lecture intrinsèque, systématisée par la Textique. En effet, il ne s'oriente nullement vers une conception qui accorderait à la forme du message une autonomie relative par rapport à l'émergence d'une signification. Au contraire, il exclut toute tendance à identifier dans un texte des structures objectivables indépendamment de leur contribution à un énoncé. C'est pourquoi il a si vite délaissé, dans l'étude du saturnien, l'hypothèse d'une règle de versification purement phonique, pour rechercher une motivation sous-jacente à la loi de composition qu'il pensait avoir décelée.

- 100 Loin donc de se situer aux frontières du « poéticisme » qui caractérisait, vers la même époque, les travaux des Formalistes Russes, Saussure leur tournait résolument le dos. Pas question pour lui de privilégier le matériau verbal par rapport au sens dont il est porteur, d'accorder à « la perceptibilité de la forme »⁷² une primauté qui constituerait l'essence de la poésie face à la prose, déterminant un clivage dans l'usage linguistique lui-même⁷³.
- 101 Car, dans l'optique de Saussure, isoler des particularités formelles n'est qu'un moyen pour garantir l'accès à un autre niveau du message. Si les trouvailles sont authentifiées grâce à la netteté de certaines occurrences, celles-ci ne reçoivent en tant que telles aucune pertinence parce que c'est toujours un facteur externe qui se trouve requis pour les valider : le crypt dont il s'agit de détecter les traces. De la sorte, même si plusieurs hypogrammes d'un nom transparaissent dans un bref passage, aucune relation immédiate n'est censée pouvoir s'établir de l'un à l'autre. Leur assemblage est conçu comme la manifestation répétitive d'un unique terme latent.
- 102 A chaque fois, Saussure évacue d'emblée la possibilité d'un agencement autonome parce qu'il reste fidèle à une logique de stratification. Du coup, il s'acharne à la collecte des diphtongues nécessaires pour ratifier telle hypothèse, au prix souvent de contorsions excessives, tandis qu'il laisse de côté des rapprochements indubitables comme ceux que j'ai signalés dans Virgile (on me fera, j'espère, le crédit de croire qu'ils ne sont pas exceptionnels). En fait, sa méthode puise, me semble-t-il, sa cohérence dans ses conceptions de linguiste et de sémiologue pour qui l'écrit se définit toujours comme la transposition plus ou moins fiable d'un acte de parole.
- 103 Il en résulte un double parti-pris qui conditionne largement sa lecture :
- 104 - *le primat réservé au phonique* : il conduit Saussure à indifférencier les propriétés du matériau signifiant. Loin de considérer la dimension graphique, ainsi que Louis Hjelmslev le fera par la suite, comme une « substance de l'expression » distincte⁷⁴, il la réduit à n'être que la manifestation dérivée, souvent défectueuse, d'une émission orale qui seule renvoie authentiquement au système de la langue. Nulle trace dans les *Cahiers* d'une approche qui accorderait à la lettre et au travail effectué sur elle par l'écrivain une quelconque spécificité. Au contraire, l'enquête s'attache sans cesse à reconstituer, derrière les diverses graphies, l'exacte prononciation sur laquelle, d'après Saussure, se fonde forcément le jeu des hypogrammes. C'est ainsi qu'il s'interroge longuement sur la valeur qu'il convient d'attribuer au **-ph-** d'*Aphrodite*, reprenant en latin un *phi grec*⁷⁵. Dans son optique, les poèmes devaient s'adresser à des auditeurs, et de fâcheux gauchissements risquent toujours de s'introduire dans le passage à une documentation écrite.
- 105 Une telle attitude annonce et concrétise la méfiance radicale dont le *Cours de Linguistique Générale*, en particulier dans le chapitre VI, fait preuve à l'égard de l'écriture⁷⁶. Cette dernière, comme l'a montré Jacques Derrida dans *De la Grammatologie*⁷⁷, ne saurait occuper, chez Saussure, qu'une place marginale puisque tout procès de signification repose sur « l'unité articulée du son et du sens dans la phonie »⁷⁸. C'est la voix qui, fût-elle réduite à une pure trace mentale, conditionne l'émergence des signes, la mise en forme, articulée, de « deux masses amorphes »⁷⁹, idées indistinctes et sons fluctuants. La graphie ne saurait donc prétendre au statut d'« objet linguistique » dont le *Cours* attribue l'exclusivité au « mot parlé [...] lui seul »⁸⁰. Elle n'est là que pour fournir une image de la découpe qui s'opère dans la chaîne phonique : dès qu'elle s'écarte de son modèle, elle

usurpe une autorité à laquelle elle n'a aucun droit, elle est source d'erreurs qu'il importe de redresser autant que faire se peut.

- 106 Par conséquent, la lecture ne saurait se diriger vers l'examen des propriétés qui découlent pour un énoncé de son inscription sur un support : comme elle s'interdit la recherche de dispositifs liés aux paramètres mis en jeu par les conditions propres à l'activité scripturale, c'est le principe même de relations intrinsèques qui lui fait défaut. Du reste, la deuxième orientation qui la caractérise renforce à l'extrême un tel refoulement.
- 107 - *l'absolu privilège accordé au sémiotique* : Saussure lit toujours comme s'il s'agissait de prendre connaissance d'un message, fût-il second, la littérature, en l'espèce la poésie, étant pour lui indissolublement liée à l'émission et à la transmission d'un sens. Il se place ainsi délibérément dans une situation de décryptage : en l'occurrence, il postule l'existence d'un code, actualisé par l'intermédiaire de réalisations individuelles, parfois approximatives. La découpe du matériau signifiant à laquelle il procède pour détecter les hypogrammes n'a donc de pertinence que si elle ouvre sur la réalité d'une norme communément admise, tandis que les entorses aux règles reconnues s'expliquent par le degré de liberté dont jouit l'énonciateur.
- 108 Or, j'estime que cette incessante transaction entre un code et sa mise en œuvre pourrait bien préfigurer, toutes proportions gardées, le rapport dynamique entre langue et parole, tel qu'il ressort implicitement du *Cours de Linguistique Générale*. La langue s'impose au locuteur comme une injonction qui découle d'une reconnaissance par la communauté. A ce titre, elle est un « produit que l'individu enregistre passivement »⁸¹. La parole, à l'inverse, appartient en propre à l'initiative du sujet parlant : elle « est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître »⁸². L'articulation des deux aspects s'effectue par concordance entre les productions originales des locuteurs, incapables au demeurant de transformer à eux seuls les règles du système, et la sanction collective des allocutaires, homologuant les énoncés qui s'adressent à eux, dans la mesure où ils acceptent leur forme et les jugent compréhensibles.
- 109 Force donc est d'envisager un va-et-vient continu du social à l'individuel qui détermine un arbitrage entre les contraintes inhérentes au système et les variations que comportent ses manifestations concrètes.
- 110 Le schéma 9 tente de fournir un aperçu d'une telle interaction, susceptible d'expliquer à la fois la permanence de la langue et son évolution : l'utilisation d'un code, en même temps qu'elle conforte celui-ci, contribue à le modifier peu à peu, la question étant de définir la limite qui s'établit entre la faculté d'innovation accordée aux locuteurs et la possibilité pour chaque énoncé d'être reconnu socialement valide.



- 111 On l'aura noté, cette figure répond point par point au schéma 1, précédemment utilisé pour représenter la manière dont Saussure envisage l'apparition et la persistance de règles en poésie. L'homologie découle d'une identité dans l'approche de l'objet étudié, qui, par hypothèse, renvoie toujours à un rapport de communication, dont le déroulement présuppose un processus de codification. Celui-ci implique, dans les deux cas, la responsabilité d'une instance émettrice, autant pour reproduire la norme que pour assumer l'introduction d'écarts.
- 112 Simplement, ces derniers sont susceptibles d'intervenir différemment, selon qu'ils déterminent une transformation insensible du système ou qu'ils s'avèrent des tolérances momentanées consenties pour obéir globalement aux contraintes du code. Nul doute que, pour les hypogrammes, il s'agisse de la seconde possibilité, Saussure estimant, comme on l'a vu, que les difficultés mêmes du décryptage portent témoignage des efforts accomplis par le poète afin de s'acquitter, en quelque sorte, d'une obligation liée à sa tâche.
- 113 Bref, un net parallélisme se signale entre le rapport langue/parole qui émergera dans les exposés du *Cours de Linguistique Générale*, et celui de l'écrivain avec sa production, qui en constitue, pour ainsi dire, une version préparatoire. D'ailleurs, l'équivalence entre la place réservée ici au linguiste et celle qui revenait au lecteur dans le premier schéma traduit une même possibilité pour l'observateur d'accéder au circuit de la communication *en se substituant virtuellement* aux destinataires. Or, en tant que telle, cette posture relève d'une réflexion sémiologique : elle vise, d'une part, grâce à un examen attentif des phénomènes, à découvrir les règles discursives reconnues par la communauté de référence ; d'autre part, de façon complémentaire, à retrouver les arbitrages effectués par l'énonciateur dans l'actualisation des normes.
- 114 Mais, si la lecture présuppose que toute organisation du matériau verbal doit trouver sa raison d'être dans un cadre sémiotique, elle est conduite à postuler une stratification du contenu. Or, en l'absence de tout témoignage externe, elle ne saurait faire intervenir que sur le mode imaginaire la présomption d'une volonté responsable, d'un auteur procédant à la mise en place d'un message crypté. Et ce qu'elle manque alors, c'est l'intelligence d'une élaboration accomplie au fur et à mesure par l'écrivain, à partir des relations multiples, imprévues de prime abord, qui sont susceptibles d'être établies entre les éléments d'un énoncé, entraînant par contrecoup la transformation de celui-ci.
- 115 En l'occurrence, prétendre reconstituer les signes sous-jacents qui auraient prédéterminé la composition d'un poème et seraient directement perceptibles pour un public averti,

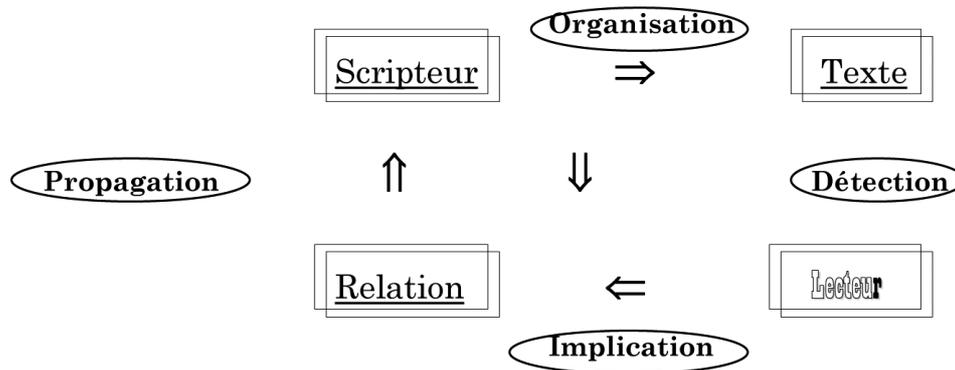
cela revient à gommer la *distance* que la graphie introduit par rapport à l'immédiateté du discours. En effet, le choix des mots et des phrases ne dépend pas nécessairement d'un contenu idéal antérieur, fût-il masqué ; leur ordre n'a pas non plus à coïncider avec la consécutive de leur énonciation : dès lors que toute inscription met en présence un ensemble de traces matérielles et non un flux verbal, leur sélection et leur agencement sur la page peuvent répondre à une logique d'association et de structuration qui amène le versificateur à déceler, parmi les termes qu'il mobilise, des possibilités multiples de correspondances et d'échos. Les caractéristiques formelles remarquables à la lecture obéissent donc davantage aux impératifs que fait surgir le processus d'écriture lui-même, relancé par une analyse rigoureuse des résultats temporairement obtenus, plutôt qu'elles ne sont l'effet de règles imposées d'avance à tous les auteurs.

- 116 Faute de tenir compte d'une telle spécificité, l'approche extrinsèque se condamne à l'indécidable en même temps qu'elle interdit à l'observateur d'accéder à l'organisation réglée de certains paramètres, traduisant les conséquences effectives dans l'écrit d'authentiques opérations, non les marques fictives d'une hypothétique codification.
- 117 Cependant, Saussure n'était pas prêt à accepter le bouleversement radical de sa problématique qui l'aurait mené sur le terrain actuellement exploré par la Textique. Pour cela en effet, il aurait fallu opérer une véritable rupture épistémologique consistant à effectuer une double dissociation entre des pôles que le linguiste, au contraire, relie indissolublement :
- **entre l'énoncé et le sujet de l'énonciation** : en substituant à l'optique d'un message, comme ensemble de signes actualisés, celle de relations objectives, abstraire l'écrit par rapport à sa source supposée, admettre que l'instance émettrice s'absente de l'œuvre qui est moins l'expression d'une volonté déferant à un code que le produit d'une pratique opérant sur un matériau ;
 - **entre le signifiant et le signifié** : afin de pouvoir considérer comme objet de recherche chaque aspect de l'écrit et procéder à l'examen différencié des divers paramètres, ne pas figer la relation entre les plans de l'expression et du contenu en une correspondance biunivoque, relativiser par conséquent l'inaltérable cohésion du signe⁸³, dès lors que chacune de ses « faces » est susceptible de recevoir un traitement particulier dans l'activité scripturale.
- 118 Mais, corrélativement, c'est le caractère purement oral de l'objet linguistique et de sa concrétisation dans la parole, qui se serait trouvé remis en cause. C'est aussi le monopole de la fonction sémiotique dans la mise en œuvre du langage qui aurait été récusé. Dès lors, il serait devenu impossible d'envisager la lecture comme une simple réceptivité face à un message, ce qui aurait conduit à entrevoir son rôle comme instance dynamique relayant le travail d'écriture, au cours de l'élaboration d'un *texte*⁸⁴.
- 119 Il n'est pas inutile de risquer un dernier schéma pour figurer la métamorphose susceptible d'affecter la perspective du lecteur, avec le passage conséquent à une démarche intrinsèque. Par rapport aux schémas 1 et 9, le remaniement décisif consiste en l'intégration de la phase lectorale dans la séquence opératoire qui débouche sur la production de l'écrit, désormais structuré comme texte : si l'organisation spécifique du matériau verbal résulte de manœuvres concertées afin de multiplier les rapports entre les différentes parties du texte, la mise à jour des agencements obtenus et des prolongements possibles *dépend* d'une lecture suffisamment précise et minutieuse. Celle-ci, non seulement explore et explicite les relations effectivement établies, mais devient aussi

capable d'indiquer les pistes à peine esquissées, les réalisations imparfaites. Elle est alors un moyen de réactiver l'écriture en lui fournissant de nouvelles directions.

- 120 Davantage, elle s'insère dans la pratique même de l'écrivain, selon une interaction dont témoigne la flèche oblique, en pointillés : dans la mesure où ce dernier se montre capable de distinguer les structures qu'il a mises en place, il devient apte à envisager des formes inédites, sans pour autant détenir par rapport à ses œuvres le monopole d'un tel discernement.
- 121 C'est pourquoi le terme de scripteur se substitue à celui plus courant d'auteur : il n'indique plus une présence postulée dans l'écrit, responsable d'un sens, mais une instance agissante dont le produit reste passible de transformations, du moment que la lecture y fait surgir des virtualités nouvelles⁸⁵.

Schéma 10 : L'intégration opératoire de la lecture



- 122 Mais pour Saussure, la lecture est toujours demeurée une activité de déchiffrement, un moyen d'accès à une signification indépendante du recours à un support graphique. C'est pourquoi il ramène l'écriture à n'être qu'une modalité de la parole, en regard du système linguistique. Il se refuse donc à considérer alternativement les aspects qui répondent au signifiant et au signifié, afin de distinguer les effets de leurs corrélations ou de leurs écarts. Il a beau percevoir intuitivement la récurrence exceptionnelle de certaines syllabes ou de certains sons, il ne cherche jamais à étudier ces phénomènes pour eux-mêmes, mais pose comme une origine nécessaire l'existence d'une loi unitaire, qui en rende compte dans leur totalité. Or, cet excès dans la généralité programme à la fois la mollesse ultérieure de ses critères et l'intensité de ses scrupules, bref la contradiction insoluble dans laquelle il va se débattre durant des années. En quelque sorte, l'on pourrait dire, en glosant un titre d'Umberto Eco, que les limites de l'interprétation ne sauraient émerger de la démarche interprétative elle-même, mais qu'elles résultent de la capacité du lecteur à franchir le pas⁸⁶ qui sépare la projection d'un pseudo-message attribué à un auteur et la recherche de configurations textuelles obtenues par un scripteur.

NOTES

1. C'est le livre de Jean Starobinski, *Les Mots sous les mots* (éditions Gallimard, Paris, 1971) qui constitue la meilleure source de renseignements sur l'entreprise de Saussure, depuis son étude du saturnien jusqu'au relevé d'innombrables « hypogrammes » chez la plupart de poètes latins : je lui emprunte cette citation extraite d'un brouillon de lettre où Saussure rendait compte de ses résultats (*op. cit.*, p. 21).
2. *Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 25.
3. Publié dans le numéro de *Sémiotext(e)* intitulé « Saussure's Anagrams » (Volume 2, n° 1, printemps 1975, pp. 90-112, édité par le Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Institutionnelles, Fontenay-sous-Bois) : voir notamment pp. 99-106.
4. Comme les subdivisions ne coïncident pas nécessairement avec la découpe du mot en syllabes, il convient de nuancer les commentaires de Sylvère Lotringer à leur propos (*loc. cit.*, pp. 103-104) ; elles déferent simplement à un même principe de *consécutivité*, comme le souligne Saussure (*Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 46).
5. « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet publiées par E. Benveniste », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, éditions Droz, Genève, 1964, p. 110.
6. *Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 27 et p. 30, respectivement (Saussure a encore envisagé comme dénomination « paragramme » ou « logogramme » : *ibid.*, pp. 31-32). Afin d'éviter l'ambiguïté du mot « anagramme » par rapport à son acception courante, j'emploierai toujours par la suite le terme d'hypogramme.
7. Saussure expose ce cheminement dans sa seconde lettre à Antoine Meillet, du 23 septembre 1907 : « C'était du Saturnien que j'étais parti pour rechercher, ou pour songer à rechercher si l'épopée grecque connaissait quelque chose d'aussi bizarre à première vue que l'imitation phonique au moyen du vers, des noms qui ont une importance pour chaque passage. » (*Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, *op. cit.*, p. 109).
8. La lettre est reproduite puis commentée par Roman Jakobson dans *Questions de Poétique*, éditions du Seuil, Paris, 1973, pp. 190-192.
9. Le document le plus tardif sur les hypogrammes est daté du 6 avril 1909 : c'est la deuxième lettre adressée par Saussure à Giovanni Pascoli, auteur, entre autres, de poèmes en latin (*Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 24, éditions Droz, Genève, 1968, p. 80). Quant à la seconde série du Cours, elle s'étend de novembre 1908 à juin 1909, la dernière ayant commencé en octobre 1910 (cf F. de Saussure, *Cours de Linguistique Générale*, Payot, Paris, 1976, p. 353 dans « Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure » par Tullio de Mauro).
10. On retrouve dans la lettre de Saussure le même parti-pris de systémativité qu'à propos du saturnien : « ...si c'est le hasard seul qui est en jeu dans ces quelques exemples, il en résulte avec certitude qu'il en est de même dans tous les autres » (*Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 24, *op. cit.*, p. 80).
11. Tristan Tzara, *Œuvres Complètes*, tome VI, « Le Secret de Villon », Flammarion, Paris, 1991. Vraisemblablement, Tzara ignorait tout du travail de Saussure qui, d'ailleurs, n'avait encore fait l'objet d'aucune publication.
12. *Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 134.
13. par le terme inscrit en gras.
14. *Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 34. Il explique d'autre part la focalisation de ses recherches sur l'aspect externe par une rentabilité bien supérieure, la loi de couplaison s'étant révélée inadéquate dès l'examen des poèmes homériques (*ibid.*, p. 124).

15. La notion apparaît en 1911, dans le troisième Cours, et Saussure précise : « Une suite de sons n'est linguistique que si elle est le support d'une idée » (*Cours de Linguistique Générale, op. cit.*, p. 144).
16. « L'entité linguistique n'est complètement déterminée que lorsqu'elle est *délimitée* » (*Cours de Linguistique Générale, op. cit.*, p. 145).
17. Saussure, quant à lui, retient l'idée de *soulignement* évoquée par le terme grec qui a donné « hypogramme » : les mots évoqués par la reprise insistante de leurs sonorités reçoivent « une seconde façon d'être ». (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 31).
18. C'est pourquoi, dans mon intitulé, j'ai substitué la formule de « signes sous les signes » aux « mots sous les mots » de Jean Starobinski. Dans sa lettre à Meillet du 23 septembre 1907 (*Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 21, op. cit.*, p. 111), Saussure envisage plusieurs façons possibles pour qu'un même mot soit décomposé en diphtongues : que l'on trouve **Ve-er-rg-gi-il-li-ju-us** ou **Ve-er-gi-li-us**, ce qui importe c'est d'identifier le nom auquel renvoie la série (*Vergilius, c'est-à-dire t à l'autre du mot.* » (*ibid.*, p. 112).
19. J'emploie ce mot au sens large, sachant que, pour Saussure, les signes hypogrammatisés devaient être reconnaissables à l'audition : il renverra donc à toute procédure permettant d'insérer dans un message des signes qui n'apparaissent pas directement en tant que tels parce qu'ils ne coïncident pas avec les unités du message.
20. Dans « Le mythe, aujourd'hui », deuxième partie de *Mythologies*, éditions du Seuil, Paris, 1957 (je cite cet ouvrage dans sa réédition en collection « Points », où le schéma se trouve p. 200).
21. *Mythologies, op. cit.*, p. 200.
22. *Mythologies, op. cit.*, p. 202. Ainsi, la mention de fumeries d'opium pourra-t-elle devenir l'indice formel de la *sinité* (*ibid.*, p. 206).
23. *Prolégomènes à une théorie du langage*, éditions de Minuit, Paris, 1968-1971, chapitre 22. On lit notamment p. 150 : « Une sémiotique connotative est donc une sémiotique qui n'est pas une langue et dont le plan de l'expression est constitué par les plans du contenu et de l'expression d'une sémiotique dénotative. » (la langue étant une sémiotique dénotative). Barthes, s'inspirant du travail de Hjelmslev, a transposé « sémiotique » en « système sémiologique », « plan de l'expression » en « signifiant » et « plan du contenu » en « signifié ».
24. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 30.
25. « La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les Anagrammes », *Questions de poésie, op. cit.*, p. 200.
26. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, pp. 53-54.
27. Cette hypothèse conduit à relativiser le point de vue hjelmslévien selon lequel existerait un dessus, note 23).
28. Tristan Tzara, *Œuvres Complètes*, tome VI, « Le Secret de Villon », *op. cit.* : voir par exemple pp. 43 sq. L'on songera également à la lecture « rosicrucienne » de Dante par Rossetti, dont Umberto Eco présente une analyse critique dans *Les Limites de l'interprétation*, Grasset, Paris, 1992, pp. 112-118.
29. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 115.
30. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 51.
31. Tantôt est classiquement soulignée la soumission expressive du langage par rapport à un contenu, et l'influence du programme phonique se limite alors à « la forme que donne l'auteur à sa pensée par les mots » (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 134 ; voir aussi p. 119) ; tantôt apparaît une hypothèse beaucoup moins habituelle, va^{lér}ienne pour ainsi dire, celle d'un contenu déterminé de façon décisive par le choix du mot-thème, si bien que le poète était amené à s'inspirer de ses syllabes pour les idées qu'il allait émettre ou les expressions qu'il allait choisir » (*ibid.*, p. 127).
32. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 53 (je souligne en gras, le soulignement en italiques étant celui de Saussure).

33. *Les Mots sous les mots, ibid.* (de nouveau, je souligne en gras).
34. *Les Mots sous les mots, ibid.*
35. De multiples passages des Cahiers traduisent les scrupules parmi lesquels Saussure se débat ; en particulier, une question se pose avec insistance : l'hypogramme n'est-elle pas statistiquement programmée par la chaîne phonique elle-même ? A ce propos, voir *Les Mots sous les mots, op. cit.*, pp. 128-133 (j'envisagerai de nouveau cet aspect au début de ma troisième partie). Tzara, face au même problème, sollicitera l'aide d'un mathématicien.
36. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 50.
37. *Ibid.*, pp. 50-52.
38. *Ibid.*, p. 50.
39. Je songe notamment à l'étude d'un oracle archaïque cité par Tite-Live et dont Saussure fournit une reconstitution philologique, souvent conjecturale, du reste (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 69). Le -o- long final de l'hypogramme présumé, *Apollo*, cause bien des difficultés et oblige à des concessions (*ibid.* p. 71 et p. 73).
40. C'est la raison qu'invoque Saussure pour l'absence répétée d'une même syllabe dans les hypogrammes d'Aphrodite qu'il dégage au début de l'œuvre de Lucrèce, le *De Natura rerum* (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 94).
41. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 46. Pour les contre-exemples, voir notamment p. 81, où la séquence -rod- est transcrite pas -ord-, et p. 82, où -fro- repose sur une lecture de *flores* en *fro-les*...
42. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 83. Notons au passage que Tzara, de son côté, comparait Villon à un prestidigitateur (*Œuvres Complètes*, tome VI, « Le Secret de Villon », *op. cit.*, p. 246).
43. Respectivement *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 98, et, à la fin du numéro déjà cité de *Sémiotext(e)*, « Saussure's Anagrams », la page 9 du second des cahiers reproduits séparément en fac-similé.
44. Saussure lui-même, dans une lettre, évoque la possibilité d'« acquérir un entraînement gymnastique assez utile pour toute la question » (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 138).
45. A ce sujet, cf. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, pp. 115-117, et Tristan Tzara, *Œuvres Complètes*, tome VI, « Le Secret de Villon », *op. cit.*, pp. 400 sq. notamment, à propos de Rabelais.
46. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 63.
47. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 131.
48. *Ibid.*
49. « La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les Anagrammes », *Questions de poétique, op. cit.*, p. 198.
50. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 132.
51. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 133.
52. Du reste, quand il s'agit de séquences rares, l'effort pour compléter le syllabogramme conduit à des à-peu-près qui aident à surmonter la difficulté de repérage : ainsi pour le-**FR**-d'Aphrodite, chez Lucrèce, tantôt remplacé par -**PR**-, tantôt obtenu grâce à une métathèse (que j'ai déjà mentionnée dans la note 41) où *flores* vaut pour « *froles* » (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, pp. 81-82).
53. « Le "Complexe" de Saussure », *Sémiotext(e), op. cit.*, p. 108. Par exemple, la séquence latine [p uppibusignes] constitue un mannequin pour *Priamides*, l'équivalent d'Hector cherché dans l'*Enéide* (je marque en gras les sonorités concomitantes).
54. C'est bien le cas pour *Priamides* et cela explique que Saussure ait réussi à signaler dix mannequins pour ce nom sur trente vers de l'*Enéide* (cf. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 54).
55. *Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 51. Il parle aussi des « loci conspicui, des paramorphes évidents » (*ibid.*, p. 130), dont la netteté rend le repérage indéniable.
56. Du reste, lorsque Saussure donne la définition du *locus princeps*, il n'en exige pas plus d'une occurrence pour chaque sorte d'hypogramme répertoriée (*Les Mots sous les mots, op. cit.*, p. 50).
57. « C'était le moment où le premier sommeil... » (*Enéide*, 2, 268).

58. *Les Mots sous les mots*, op. cit., p. 54.

59. Avec la cinquième forme, Saussure, en dépit de la règle qu'il s'est fixée, est amené à découper un mot pour y chercher l'initiale du mannequin : ex- [*promere voces*] (*Les Mots sous les mots*, op. cit., p. 54). Il n'est pourtant pas si difficile de découvrir en latin des séquences qui débutent en « p » et s'achèvent en « s ».

60. *Les Mots sous les mots*, op. cit., p. 53. Je signale en passant la préférence marquée de Saussure pour les hypogrammes qui demeurent *absents* du message en clair, comme si cela justifiait quelque peu le procédé imposé aux poètes, en limitant la redondance.

61. Il convient de remarquer que le rapport virtuel se redouble puisque chaque mot latent se trouve deux fois impliqué dans l'écrit, avec le syllabogramme d'une part, avec le mannequin de l'autre.

62. A côté d'un *et rapidos* valant pour *Ap[h]rodite* (*Les Mots sous les mots*, op. cit., p. 87), ou encore d'un *cave in mare* pour *ave Marce* (*ibid.*, p. 77), combien de relevés en ordre dispersé !

63. *Enéide*, 7, 183-193, texte établi par René Durand, tome II, éditions « Les Belles Lettres », Paris, 1936. L'épisode se situe dans le palais des souverains latins légendaires, qui fut, à l'origine, la demeure de ce Picus dont la métamorphose (en pic-vert) est ici contée. C'est là que le roi Latinus reçoit Enée avec ses compagnons Troyens, récemment débarqués après avoir remonté le Tibre. Je reprends la traduction d'André Bellessort, en la modifiant pour tenter de rendre les effets de place et de sonorité :

« Et il y avait encore, accrochés aux battants de la porte sacrée, beaucoup de trophées : sont ainsi suspendus des chars pris à l'ennemi, des haches recourbées, des panaches de casques, d'énormes verrous de villes conquises, des **piques**, des boucliers et des éperons arrachés à la proue des vaisseaux. Lui-même, tenant le bâton augural de Quirinus, siégeait, vêtu du court manteau royal, un bouclier au bras gauche, **Picus**, le dompteur de chevaux, que sa femme, captive de sa passion, Circé, frappa de sa baguette d'or et, par ses philtres, transforma en oiseau, parsemant ses ailes de couleurs variées. **A l'intérieur** d'un tel édifice, véritable temple des dieux, **Latinus**, siégeant sur le siège ancestral, invita les Troyens à venir à lui ».

64. Le lecteur perspicace aura sans doute remarqué que les vers intermédiaires, par leur *incipit*, leurs trois premières lettres plus exactement, renforcent la structure en un délicat contrepoint : le début de *Ipsa*, dans le vers 187, renvoie en miroir à celui de *Spicula*, tandis que, pour le vers 188, l'amorce de *Succinctus* annonce, de même façon, la fin, cette fois, de *Picus*.

65. En vertu des règles de la versification latine, il y a élision d'une voyelle finale de mot devant une voyelle initiale ; par conséquent, le fragment *tali intus* constitue presque l'exact anaphore de *Latinus*.

66. Selon une formule de Gérard Genette, commentant les idées de Valéry sur la question : « il y a un état poétique du langage qui diffère de l'état normal » (*Mimologiques*, éditions du Seuil, Paris, 1976, p. 286).

67. On trouvera un large aperçu des fondements théoriques de cette discipline et de ses applications dans les quatre livraisons successives des « *Éléments de textique* », publiées par Jean Ricardou dans la revue *Conséquences* (respectivement n° 10, 1987, pp. 5-37, n° 11, 1988, pp. 6-32, n° 12, 1989, pp. 5-37 et n° 13-14, 1990, pp. 167-206). Mais l'élaboration se poursuit, comme en témoigne la tenue annuelle à Cerisy-la-Salle d'un séminaire de Textique, le septième devant se dérouler, l'été 1995 (pour tous renseignements, s'adresser au CCIC : 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris ; Tél. 45 20 42 03).

68. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer plus en détail les principes de la Textique ; je renvoie donc aux définitions de Jean Ricardou dans les « *Éléments de textique (I)* » (*Conséquences*, n° 10) : pp. 7 sq. pour les scriptures et la représentation, pp. 23 sq. pour les textures et la métareprésentation.

69. Jean Ricardou, « *Éléments de textique (I)* », loc. cit., p. 23.

70. Jean Ricardou, « *Éléments de textique (I)* », loc. cit., p. 11.

71. Pour l'autre texture, *tali intus-Latinus*, l'on a un antichorisme endotopique (places opposées à l'intérieur d'un même lieu) conjugué avec un quasiisomorphisme (ressemblance presque totale) pour les paramètres phonique et grammique.
72. D'après Gérard Genette, « un des thèmes majeurs de la théorie formaliste dans tous les domaines » (*Mimologiques*, *op. cit.*, p. 303).
73. Non sans quelque provocation, Victor Chklovski posait comme principe fondamental pour la recherche « qu'il existe une langue poétique et une langue prosaïque dont les lois sont différentes » (*Poétique, recueils sur la théorie de la langue poétique*, Petrograd, 1919, cité par B. Eikhenbaum dans « La Théorie de la "méthode formelle" », *Théorie de la littérature*, éditions du Seuil, Paris, 1965, p. 46). A mon sens, Roman Jakobson s'illusionne lorsqu'il affirme que le Saussure des *Cahiers* « met au jour la nature essentiellement et, faut-il ajouter, universellement polyphonique et polysémique du langage poétique » (« La première lettre de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet sur les anagrammes », *Questions de poétique*, *op. cit.*, p. 200, je souligne).
74. Sur la « multiplicité des substances » chez Hjelmslev, voir en particulier « La Stratification du langage », *Essais Linguistiques*, éditions de Minuit, 1971, pp. 58 sq.
75. *Les Mots sous les mots*, *op. cit.*, p. 88. : s'agit-il du phonème [f] ou [p] ? Tel est le problème, car il n'est pas question de rechercher *-ph-*, la séquence littérale.
76. « Représentation de la langue par l'écriture », *op. cit.*, pp. 44-54. L'on remarque aussi, dans le chapitre suivant, cette affirmation : « Le témoignage de l'écriture n'a de valeur qu'à condition d'être interprété » (*op. cit.*, p. 58).
77. *De la Grammatologie*, éditions de Minuit, Paris, 1967, pp. 42-108 : ce chapitre 2, intitulé « Linguistique et grammatologie », est largement consacré à un commentaire du point de vue saussurien à propos des relations entre l'oral et l'écrit.
78. *De la Grammatologie*, *op. cit.*, p. 45.
79. C'est ainsi que Saussure évoque les deux plans à partir desquels « la langue élabore ses unités » : *Cours de Linguistique Générale*, *op. cit.*, Paris, 1976, p. 156. La « substance phonique », passible d'une division « en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin » (*ibid.*, p. 155), présuppose l'émission sonore d'une voix, au moins virtuelle, logiquement antérieure, donc, à la constitution de signes.
80. *Cours de Linguistique Générale*, *op. cit.*, p. 45.
81. *Cours de Linguistique Générale*, *op. cit.*, p. 30.
82. *Cours de Linguistique Générale*, *ibid.*
83. Cette solidarité renvoie, on le sait, au système de la langue fondé sur les oppositions d'unités qui se déterminent nécessairement à partir de l'alliance des deux composantes (cf *Cours de Linguistique Générale*, *op. cit.*, pp. 144-146).
84. C'est-à-dire, pour aller vite, un écrit en tant qu'il se révèle porteur de textures, par opposition à un script qui n'en comporte pas (cf Jean Ricardou, *Eléments de Textique (I)*, 2.4.4., *loc. cit.*, p. 28).
85. Jean Ricardou a élaboré depuis pas mal de temps le principe d'une telle opposition, à l'occasion notamment du Colloque consacré à Claude Simon, dans son exposé « "Claude Simon", textuellement ». Le scripteur est défini comme « le produit de son produit », en tant qu'agent d'une pratique dont l'examen et la théorisation modifient le cours ultérieur (*Claude Simon*, U.G.E., 1975, collection « 10/18 », p. 12).
86. Umberto Eco, en quête d'un discriminant, le trouve dans le principe de rapports intrinsèques qui débouchent sur les exigences propres à la texture. Ainsi, à propos d'un poème de Leopardi dont la première strophe commence et se termine par deux mots qui sont l'anagramme parfaite l'un de l'autre : il estime le repérage pleinement satisfaisant parce qu'aucune hypothèse n'est requise quant aux intentions, conscientes ou non, de l'écrivain : « le texte est là » déclare-t-il (*Les Limites de l'interprétation*, *op. cit.*, p. 136).